

CONTRECŒUR S'ACTIVE POUR LA SAISON ESTIVALE!



CONCOURS DE PHOTOS

Les plus beaux points de vue
de Contrecoeur en un clic.



INSCRIPTIONS EN LIGNE

Le camp de jour est à nos portes.



NOUVEAUTÉ!

Session printemps des
cours socioculturels





Mot de la mairesse

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est le retour des événements printaniers et estivaux. Je vous invite à feuilleter les pages du bulletin municipal *Le Noblet* et à consulter notre nouveau site Internet. Vous pourrez planifier vos sorties en famille ou entre amis dans la magnifique Ville de Contrecoeur qui vient de franchir le cap des 10 000 habitants.

La communauté nourricière prend forme

Il sera abondamment question de la communauté nourricière en 2023 puisque le Plan de développement est officiellement adopté par le conseil municipal. D'ailleurs, le chef et chroniqueur Philippe Mollé, une sommité en matière gastronomique, devient le président du comité de gouvernance. Ce vaste projet prend forme avec le premier jalon d'un circuit comestible au parc Amable-Marion qui valorise le territoire nourricier en développant la production locale de même que l'agriculture urbaine.

Planification stratégique

La Ville de Contrecoeur entame cette année un processus de planification stratégique. Nous voulons définir des objectifs qui s'inscrivent dans le long terme, puis fixer des objectifs à court terme pour les soutenir. Cet exercice nous permettra d'évaluer notre situation actuelle et d'identifier les occasions à saisir et les freins à la réalisation de nos visées. Nous voulons tous une ville durable et c'est en réfléchissant aux perspectives à long terme que nous y parviendrons.

Jour de la Terre – Respectons notre planète

Notre ville fait partie du mouvement des Municipalités engagées pour « Le Jour de la Terre » puisque nous croyons tous à l'importance d'agir pour offrir à la population contrecœuroise un environnement de qualité. Nous sommes l'une des villes les plus actives en ce qui a trait à la plantation d'arbres ainsi qu'à l'accès à la population à nos nombreuses zones de conservation. Il est important de célébrer le « Jour de la Terre » le samedi 22 avril, mais il faut respecter notre planète quotidiennement.

Programme du don d'arbres

Une fois de plus, il sera possible de se procurer des arbres au cours des prochains mois. Nous renouvelons le programme du don d'arbres afin de vous permettre de participer au verdissement de la Ville. Surveillez nos différentes plateformes afin de connaître les dates de la période d'inscription ainsi que les modalités du programme.

Le développement économique et commercial bat son plein

Les annonces d'ouverture de nouveaux commerces et de nouveaux projets se multiplient. Le magasin CANAC et le projet Technopôle en sont de vibrants exemples. Le dynamisme est palpable dans notre belle ville. Nous avons justement besoin de nouveaux commerces et de nouveaux services pour bien desservir notre population. Je souligne l'excellent travail du Quartier des Affaires qui rassemble les gens d'affaires et qui anime la vie économique de Contrecoeur tout en participant à son développement.

Nominations pour la place François-De Sales-Gervais

La volonté du conseil municipal d'améliorer l'accès au majestueux fleuve Saint-Laurent avec l'aménagement de la place François-De Sales-Gervais suscite de l'intérêt dans le monde municipal et dans celui de la construction. Ce merveilleux projet a été en nomination pour le prix du Mérite municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. La firme conseil en urbanisme et en aménagement du territoire, BC2, a été en liste dans la catégorie « Infrastructure paysagère » pour la conception de cette place au Prix d'excellence Cecobois 2023.

Ralentissez! Protégeons nos enfants

Nous voulons faire de Contrecoeur une ville encore plus sécuritaire. C'est la raison pour laquelle nous profitons de toutes les occasions qui nous sont offertes pour le rappeler. La campagne de sécurité dans nos rues « Ralentissez! Protégeons nos enfants » sera de retour. Pour une troisième édition, des affiches seront disponibles pour les citoyennes et les citoyens. Ils pourront les installer fièrement devant leur maison. Soyez à l'affût des informations sur notre site Web pour connaître la période d'inscription de la campagne.

La famille nous tient à cœur

La Ville de Contrecoeur est très attractive pour les familles. La grande qualité de nos parcs, de nos infrastructures de loisirs et de nos services fait la joie de tous. Profitons de la Semaine québécoise des familles, qui sera célébrée du 15 au 21 mai, pour développer ensemble de nouvelles idées et de nouveaux projets pour améliorer davantage l'esprit familial sur notre territoire. Participez à la Grande marche de la famille le 13 mai prochain.

J'ai hâte de vous rencontrer ce printemps et cet été dans l'une ou l'autre de nos activités.

Maud Allaire
Maud Allaire, mairesse
maresse@ville.contrecoeur.qc.ca



Credit : Carollaine Lamontagne photographie



CLAUDE BÉRARD

Conseiller • District n° 1
berardc@ville.contrecoeur.qc.ca



PIERRE-OLIVIER ROY

Conseiller • District n° 2
roypo@ville.contrecoeur.qc.ca



PIERRE BELISLE

Conseiller • District n° 3
belislep@ville.contrecoeur.qc.ca



KARINE MESSIER

Conseillère • District n° 4
messierk@ville.contrecoeur.qc.ca



MAGGY BISSONNETTE

Conseillère • District n° 5
bissonnettem@ville.contrecoeur.qc.ca



CLAUDE DANSEREAU

Conseiller – District n° 6
dansereauc@ville.contrecoeur.qc.ca

LA PLATEFORME Voilà!

Un outil simple et efficace pour acheminer une requête ou une demande en ligne!

Soumettez à la Ville de Contrecoeur une requête ou une demande de permis en ligne en quelques étapes simples grâce au portail sécurisé Voilà!

Plus d'information sur la plateforme au www.ville.contrecoeur.qc.ca.

HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu le **1^{er} mardi de chaque mois (sauf pour les mois de janvier, mars et août en 2023), à 19 h**, en présence du public. La population est invitée à assister aux séances du conseil à la mairie de Contrecoeur (5000, route Marie-Victorin).

Diffusion

Les séances du conseil municipal sont maintenant diffusées en direct sur la chaîne YouTube de la Ville. Elles sont, par la suite, disponibles sur cette même chaîne. Les liens d'enregistrement des séances, les ordres du jour et les procès-verbaux sont aussi accessibles sur notre site Internet sous l'onglet « Ville » à la page « Séances du conseil ».

Les séances du conseil municipal peuvent être visionnées en différé dès le lendemain. Le lien est accessible sur notre site Internet au ville.contrecoeur.qc.ca à la page « Séances du conseil ».

Questions aux élus

Les citoyens présents peuvent poser leur question au micro devant un lutrin lors des séances publiques.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires de votre conseil municipal :

- **Mardi 4 avril 2023**
- **Mardi 2 mai 2023**
- **Mardi 6 juin 2023**
- **Mardi 4 juillet 2023**

Je m'abonne à l'INFOLETTRE MUNICIPALE

Pour ne rien manquer des informations et des activités à la Ville de Contrecoeur, inscrivez-vous à l'infolettre dès maintenant au www.ville.contrecoeur.qc.ca/infolettre



Photos en couverture : Carollane Lamontagne photographe



MAIRESSE SUPPLÉANTE

Tous les quatre mois, les membres du conseil désignent un conseiller pour agir à titre de maire suppléant. La personne nommée au poste de maire suppléant remplace au besoin la mairesse lorsque celle-ci est absente ou empêchée de remplir ses devoirs.

Madame Karine Messier

conseillère du district n° 4 assurera les fonctions associées à ce rôle jusqu'en **juin 2023**.



Crédit : Carollane Lamontagne photographe

Mairie

-  5000, route Marie-Victorin
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0
-  450 587-5901, poste 221
-  reception@ville.contrecoeur.qc.ca
-  ville.contrecoeur.qc.ca
-  Ville de Contrecoeur
-  Ville de Contrecoeur
-  Ville de Contrecoeur

Horaire des bureaux de la Ville

Lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 45
Vendredi : 8 h 15 à 12 h

Le comptoir de l'urbanisme situé à la mairie est fermé les mercredis.

Questions et demandes de permis : urbanisme@ville.contrecoeur.qc.ca.

Revue des derniers mois

Soirée honorifique pour les pompiers de Contrecœur

Les pompiers de Contrecœur étaient à l'honneur le vendredi 2 décembre 2022. Le Service de sécurité incendie a souligné solennellement l'intégration ou la promotion de douze pompiers. Ces derniers ont été assermentés afin de leur souhaiter la bienvenue et ainsi les accueillir officiellement dans leurs fonctions. Quatorze pompiers ont reçu une médaille pour leurs services distingués. Il s'agit de la plus haute distinction que peut recevoir un pompier pour la qualité de son travail. Elle est décernée par la Chancellerie des distinctions honorifiques du Canada aux pompiers canadiens qui, pendant 20 ans ou plus de service, se sont distingués par l'excellence de leur travail. Les services distingués se définissent par une conduite irréprochable et un travail effectué avec dévouement et efficacité. L'attribution de la médaille de pompiers pour services distingués fait partie du Régime canadien de distinctions honorifiques et relève du Bureau du gouverneur général du Canada.



RÉÉLECTION À L'UMQ

Le mandat de la mairesse se poursuit jusqu'en 2025

La mairesse de Contrecœur, Maud Allaire, a été réélue administratrice au sein de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Conformément à ses règlements généraux, l'UMQ a lancé le 3 février dernier, le processus de mise en candidature des personnes éligibles au poste d'administratrice et d'administrateur pour représenter ses cinq caucus d'affinité. Leur mandat débutera le 1^{er} avril 2023 et se terminera le 31 mars 2025.

À la fin de la période de scrutin, le 21 février à midi, trois administratrices ont été élues ou réélues à titre de représentantes de la Couronne Sud du caucus des municipalités de la métropole. Madame Maud Allaire travaillera donc avec Lise Michaud, mairesse de Mercier et Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

Maud Allaire nouvelle présidente de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Madame Maud Allaire a été nommée présidente du plus important service de police de niveau 2 au Québec. La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dessert 17 municipalités, dont Contrecœur, réparties sur un territoire de 740 km² et représentant 208 000 citoyens. Au cours de son mandat, elle souhaite mettre l'accent sur la relation de proximité avec les citoyens. Il s'agit d'une valeur fondamentale pour elle. Il est essentiel de créer des liens solides entre les forces de l'ordre et la population afin de lutter contre le sentiment d'insécurité dans les quartiers de ce grand territoire à desservir. La Régie travaille à développer davantage ce principe d'interaction entre le service policier et les communautés.



« J'ai la profonde conviction que cette approche de « police communautaire » amène l'ensemble de nos effectifs à être directement en contact avec nos citoyens. Ceci permet à la Régie d'identifier les besoins et les attentes afin d'apporter des solutions tangibles et durables aux problèmes décelés. La sensibilisation et la prévention dans le domaine policier seront toujours des approches à privilégier bien que la répression soit nécessaire dans certaines circonstances », mentionne Maud Allaire.

La Régie travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires internes et externes dans l'objectif de permettre aux policières et policiers d'identifier plus rapidement les causes de la criminalité. Il sera alors possible d'agir sur les enjeux de sécurité vécus par les citoyens dans leur environnement immédiat.

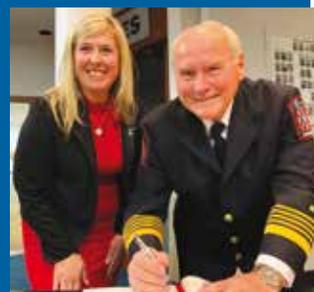
Elle insiste également sur la sécurité routière qui est un enjeu partagé par les 17 municipalités du territoire. « C'est une préoccupation très importante pour notre population à laquelle nous offrons des services. Nous sommes très présents sur le terrain, particulièrement dans les zones scolaires, près des parcs municipaux et dans les quartiers résidentiels afin de faire respecter la réglementation. De concert avec les élus et les gens du milieu impliqués dans divers comités, nous discutons des problématiques de circulation pour trouver des solutions efficaces », conclut la mairesse.

En savoir plus sur la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au www.police-rsl.qc.ca/

Un Contrecœurois dédié à la sécurité de ses concitoyens nous quitte

C'est avec une profonde tristesse que la Ville de Contrecœur a appris le décès de Monsieur Michel Robert, pompier et Chef de division au Service de sécurité incendie le vendredi 13 janvier dernier. Directeur du service durant la majorité de sa carrière, il était toujours actif au sein de cette organisation qu'il avait tatouée sur le cœur.

En août dernier, Monsieur Michel Robert avait reçu la médaille de l'Assemblée nationale. Cette reconnaissance soulignait une contribution exceptionnelle à la sécurité incendie à Contrecœur, son dévouement ainsi que ses 55 années d'engagement et de services rendus à la communauté. Il incarnait parfaitement la devise de la Ville : À cœur vaillant tout est possible.



Crédit : Carollanne Lamontagne photographie



Hommage à l'ex-conseiller municipal GILLES BERTHIAUME

La Ville de Contrecoeur rend hommage à l'ex-conseiller municipal Gilles Berthiaume, décédé à l'âge de 94 ans le 15 décembre 2022. Élu conseiller municipal en 1967 et réélu à de nombreuses reprises, Gilles Berthiaume siégera jusqu'en 1989. Il travaillera avec plusieurs maires, dont Georges Tétreault, Rémi Lamoureux, Fernand Tétreault, Serge Iza et Roch Bernier.

Il a collaboré et participé activement à différents projets pour le développement et l'avancement de la Ville de Contrecoeur :

- Les fêtes du 300^e anniversaire de Contrecoeur.
- La construction de l'usine de filtration d'eau potable, de la piscine extérieure, de la caserne incendie ainsi que du foyer pour personnes âgées.
- La fusion des deux paroisses de Contrecoeur en 1976.
- L'acquisition des terrains du parc Cartier-Richard et la Maison Lenoblet-Du Plessis.
- L'achat et le développement de terrains pour y construire les installations sportives et récréatives des terrains de balle et de soccer au parc Antoine-Pécaudy de même que l'aréna.
- Le développement résidentiel et industriel durant cette période.

Habile pour convaincre la population, il participa auprès des gouvernements aux démarches pour la recherche de financement et de subventions.

Gilles Berthiaume était un homme de famille, doté d'un sens de l'humour et qui savait défendre ses convictions.



Calendrier d'événements

- **Semaine de l'action bénévole** : du 16 au 22 avril
- **Rencontre des acteurs du milieu** : 20 avril
- **Nettoyage des berges** : 6 mai (remis au 7 mai en cas de pluie)
- **Grande marche de la famille** : 13 mai
- **Marché du printemps** : 27 mai
- **Marché des petits entrepreneurs** : 3 juin
- **Fête de l'environnement** : 4 juin
- **Jeudis fermiers – 3^e édition** : du 22 juin au 7 septembre
- **Fête nationale** : 23 juin
- **Contrecoeur à la rame** : 8 juillet (remis au 9 juillet en cas de pluie)
- **Parc enchanté** : du 5 juillet au 23 août
- **Cinéma en plein air** : le 14 juillet et le 25 août
- **Festival Les Diableries de Contrecoeur** : du 5 au 12 août
- **Skatefest** : 10 septembre
- **Programme du don d'arbres** : au cours de l'automne
- **Événement d'accueil de la mairesse et du conseil municipal** : septembre
- **Exposition des œuvres du programme d'achat d'œuvres d'art à la Maison Lenoblet-Du Plessis** : du 2 septembre au 1^{er} octobre
- **Journées de la culture** : du 29 septembre au 1^{er} octobre
- **Canard'O** : 14 octobre



Semaine de l'action bénévole 2023

Célébrons du 16 au 22 avril 2023, la Semaine de l'action bénévole!

Cette année, un atelier sera offert aux organismes lors de la Rencontre annuelle des acteurs du milieu le 20 avril prochain.

Vous souhaitez faire du bénévolat dans l'un de nos organismes locaux?

Consultez la liste des organismes du milieu en ligne au www.ville.contrecoeur.qc.ca/loisir/vie-collective/organismes-du-milieu.

À L'AGENDA

Contrecoeur à la rame

Contrecoeur à la rame sera de retour le 8 juillet 2023.
(remis au 9 juillet en cas de pluie)

Les inscriptions se feront en ligne. Surveillez la page Facebook et le site Web de la Ville pour connaître tous les détails de cet événement estival.



À Contrecoeur, on ralentit!

Cet été, affichez-vous pour des habitudes de conduite sécuritaires partout sur notre territoire. Restez à l'affût de nos actualités puisque la période d'inscription de la campagne de sécurité dans les rues se tiendra sous peu.

Tourisme et économie

Inauguration du magasin CANAC à Contrecoeur

Depuis le début de l'année, les Contrecoëuroises et les Contrecoëurois ainsi que la population de la grande région profitent d'une toute nouvelle offre en quincaillerie, produits de rénovation, matériaux et centre de jardinage. La Ville de Contrecoeur est heureuse d'accueillir sur son territoire un magasin CANAC (4010, rue des Patriotes). Il se veut également la bougie d'allumage d'un nouveau développement commercial situé entre un secteur résidentiel et la zone industrielle. Aménagé sur un terrain de 370 000 pieds carrés, ce commerce, d'une superficie de 41 000 pieds carrés, a nécessité un investissement d'environ 20 millions de dollars et a créé plus d'une centaine d'emplois.



Contrecoeur franchit le cap des 10 000 habitants

Avec une augmentation de sa population de 3,4 % en 2022, la Ville de Contrecoeur franchit le cap des 10 000 habitants. Selon le dernier décret de population publié le 14 décembre 2022 dans la *Gazette officielle du Québec*, Contrecoeur a atteint le nombre de 10 174 habitants sur son territoire, soit 336 personnes de plus qu'en 2021. La Ville est maintenant reconnue comme étant attractive et recherchée par les personnes désirant s'établir dans la région.

La mairesse de Contrecoeur, Maud Allaire, se réjouit de cette croissance qui s'explique par un dynamisme hors du commun et par l'amélioration du positionnement de la Ville comme une destination de choix en matière de services de toutes sortes, d'attraits touristiques et patrimoniaux et d'aménagement de zones de conservation.

« Nous sommes fiers de ce succès, mais nous croyons important de rappeler que cette croissance est guidée par des principes de préservation de l'environnement et de développement durable. Plusieurs sites naturels sont accessibles alors que des projets comme le Plan de développement d'une communauté nourricière viennent rehausser la qualité de vie de la population contrecoëuroise. Le développement économique est tout aussi important avec une offre commerciale diversifiée et un parc industriel en très bonne santé. De plus, nous travaillons à l'amélioration continue de nos infrastructures municipales en matière de sport et de loisir. Plus récemment, nos interventions ont porté sur la valorisation de nos accès au majestueux fleuve Saint-Laurent. L'aménagement de la place François-De Sales-Gervais en est un exemple. Ce site enchanteur et rassembleur, qui offre un panorama exceptionnel, est maintenant accessible à la population et aux visiteurs de notre belle région », souligne la mairesse Maud Allaire.

Consultez les dernières statistiques démographiques de Contrecoeur sur notre site Internet au <https://www.ville.contrecoeur.qc.ca/ville/decouvrir/portrait-de-ma-ville>.

Crédit photo : Carollanne Lamontagne photographe



3^e édition

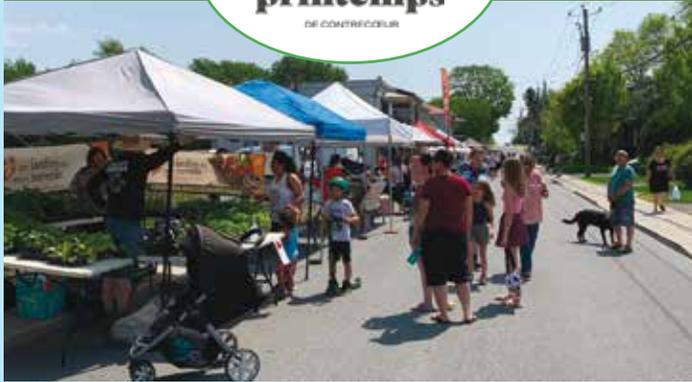
LES JEUDIS FERMISERS seront de retour



Les Marchés fermiers vous attendent du 22 juin au 7 septembre pour une nouvelle saison! Procurez-vous des produits locaux et du terroir tous les jeudis de 15 h à 19 h 30 auprès des nombreux maraichers et marchands participants.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page Facebook Les jeudis fermiers de Contrecoeur au www.facebook.com/fermierscontrecoeur.





Le Marché du printemps se tiendra le 27 mai à Contrecoeur

En collaboration avec le Quartier des affaires, la Ville de Contrecoeur est heureuse de vous annoncer la 5^e édition du Marché du printemps. Différents exposants seront présents sur la rue Saint-Antoine de 11 h à 16 h (entre la route Marie-Victorin et la rue Hurteau) pour vous offrir une gamme de produits locaux. Pour connaître notre programmation et les exposants participants, surveillez la page Facebook et le site Web de la Ville.

À L'AGENDA CET AUTOMNE
Le Canard'O sera de retour le 14 octobre 2023!



NOUVEAUTÉ!

Le **Marché des petits entrepreneurs** aura lieu le 3 juin de 10 h à 15 h dans le stationnement du Centre multifonctionnel.

Venez encourager les petits entrepreneurs contrecoëurois en devenir. C'est un rendez-vous!

LE QUARTIER DES AFFAIRES CONTRECOEUR

RASSEMBLER • PROMOUVOIR • ANIMER

Connaissez-vous toutes les entreprises à Contrecoeur?

Vous avez déjà vos entreprises chouchous, mais saviez-vous qu'il y a plus d'une centaine d'entreprises localisées à Contrecoeur dont environ une dizaine de nouvelles entreprises par année?

Entreprises ayant pignon sur rue, boutiques en ligne ou entreprises offrant exclusivement des services à domicile, vous trouverez un large éventail de produits et services diversifiés à deux pas de chez vous afin de répondre à vos besoins.

- Visitez notre site Internet au www.lequartierdesaffaires.ca pour la liste des entreprises disponibles et découvrez votre nouveau coup de cœur!
- Suivez notre page Facebook au www.facebook.com/LeQuartierDesAffaires afin de ne rien manquer des offres promotionnelles et faites de belles découvertes.

Vous êtes entrepreneurs et aimeriez rejoindre notre regroupement de gens d'affaires passionnés? Contactez-nous au info@lequartierdesaffaires.ca ou au 450 587-5588 et c'est avec plaisir que nous travaillerons en équipe avec vous pour faire briller votre entreprise!

Projet Technopôle Contrecoeur

La mairesse de la Ville de Contrecoeur, Madame Maud Allaire, messieurs Yves H. Samuel et Jean-Pierre Grilli de la compagnie Mega Terra et leurs différents partenaires ont eu le privilège de procéder, le 20 décembre 2022, à la pelletée de terre donnant le coup d'envoi du projet Technopôle Contrecoeur. Il s'agit d'un investissement de 20 M\$. D'une superficie de 60 936 pieds carrés, ce premier bâtiment, adapté pour les industries légères et moyennes ainsi que pour les entreprises de services, propose des espaces de bureaux, des quais de chargement et une grande superficie d'entrepôt. Lieu unique sur la Rive-Sud de Montréal, le Technopôle Contrecoeur, situé sur la rue Industrielle, bénéficie d'un emplacement stratégique à proximité des futures installations du Port de Montréal, de la ligne ferroviaire du CN, du réseau de gaz naturel à haut débit de Gaz Métro et des principaux axes routiers.





**Histoire, art, musique, films, contes...
de tout pour tous les goûts!**

Expositions à venir

Du 1^{er} avril au 7 mai, découvrez l'univers de Julie Turconi par le biais de son exposition **Fractales – haïkus visuels** mélangeant photographie et poésie. Puis, du 13 mai au 18 juin, ce sera au tour de l'artiste contrecœurise Amélie Loïselle de nous inviter dans son monde de crayons et de danse avec **Équilibre**. Quelques activités viendront compléter ces deux expositions. Tous les détails sur notre site Web et notre page Facebook.

Samedi et dimanche, 10 h à 17 h, Maison Lenoblet-Du Plessis

Il était une fois, nos commerces

Du 24 juin au 28 août, plongez dans la petite histoire de nos commerces locaux!

Au-delà des jolies vitrines, des généreux étalages et des délicieuses assiettes, ces petites entreprises qui composent notre quotidien n'ont pas toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui. Grâce à leurs entrepreneurs dévoués et leurs fidèles clients, refaites le fil de leurs péripéties par le biais d'anecdotes, de photos et d'artefacts.

Que ce soit pour revisiter vos souvenirs ou découvrir une facette étonnante de votre commerce préféré, ne manquez pas cette exposition unique. Des activités spéciales ponctueront l'été de petits plaisirs.

Tous les jours, 10 h à 17 h, Maison Lenoblet-Du Plessis



Restaurant Handfield | Crédit photo : Archives Céline Gaudet Chevigny

Une première Ruche d'art à Contrecoeur !

Grâce au soutien financier du Port de Montréal, Culture C peut enfin lancer un projet qui lui tient à cœur : la Ruche d'art. Espace de création libre, la Ruche d'art s'installera dans un parc de Contrecoeur cet été. Du matériel sera mis gratuitement à votre disposition et notre accompagnatrice sera sur place pour répondre à vos questions. Peu importe votre âge ou vos habiletés artistiques, laissez libre cours à votre créativité : l'art est un moyen d'exprimer des émotions, des idées, des convictions et des aspirations. Surveillez nos publications Facebook pour connaître l'horaire et l'emplacement.

Vous avez du matériel d'art qui traîne dans le fond d'un garde-robe? Faites-en don à la Ruche d'art! Amenez-le sur place ou contactez-nous à info@culturec.net si vous avez une grande quantité.

Des traditions incontournables

Évidemment, Culture C continue de vous offrir plusieurs autres activités : retrouvez les 5 à 7 MicroS ce printemps, les soirées films & pizza au four à pain en collaboration avec la Ville de Contrecoeur, l'heure du conte autour du feu avec la bibliothèque et les Rendez-vous au parc Cartier-Richard tous les dimanches après-midi du mois d'août. Aussi, une formation de maître-feu sera offerte pour vous permettre d'utiliser le four à pain : n'oubliez pas qu'il est disponible gratuitement pour tous les citoyens qui ont suivi cette formation. Au moment d'écrire ces lignes, il reste quelques détails à figoler, mais toutes les informations seront dévoilées prochainement, vous l'aurez deviné, sur nos plateformes Web.

**Bref, pour tout savoir sur nos activités,
c'est ici que ça se passe :**

www.culturec.net

www.facebook.com/culturec.net

Merci à nos grands partenaires! Ville de Contrecoeur, Grantech et ArcelorMittal

Culture

Programme d'achat d'œuvres d'art de la Ville

Programme municipal
**D'ACHAT
D'ŒUVRES
D'ART**
de la Ville de Contrecoeur



Coup d'œil sur le programme

- 21^e édition du programme d'achat d'œuvres d'art de la Ville de Contrecoeur réalisé en collaboration avec Culture C.
- Vous êtes un artiste? Nous souhaitons vous connaître! Que vous soyez amateur ou professionnel, nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature via le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Ville.
- Inscription du 1^{er} mai au 20 août 2023.
- L'exposition des œuvres sélectionnées sera présentée à la Maison Lenoblet-Du Plessis du 2 septembre au 1^{er} octobre.
- Dévoilement des gagnants : le 1^{er} octobre à la Maison Lenoblet-Du Plessis.

Prix décernés

VOLET ADULTE (18 ans et plus)

- **Prix Collection de la Ville**
 - L'œuvre gagnante est choisie par le comité de sélection.
 - L'artiste l'ayant réalisée recevra un montant de 800 \$ et l'œuvre fera partie de la collection d'œuvres d'art de la Ville qui en deviendra ainsi propriétaire.
- **Prix Mention du comité**
 - L'œuvre gagnante est choisie par le comité de sélection.
 - L'artiste l'ayant réalisée recevra un montant de 350 \$ et conservera son œuvre.
- **Prix Coup de cœur du public**
 - L'œuvre gagnante est sélectionnée par la population.
 - L'artiste l'ayant réalisée recevra 150 \$ et conservera son œuvre.

VOLET JEUNESSE (17 ans et moins)

- **Prix Mention du comité**
 - L'œuvre est choisie par le comité de sélection.
 - L'artiste l'ayant réalisée recevra 250 \$ et conservera son œuvre.
- **Prix Coup de cœur du public**
 - L'œuvre est sélectionnée par la population.
 - L'artiste l'ayant réalisée recevra 100 \$ et conservera son œuvre.

Vous désirez faire partie du comité de sélection du programme municipal d'achat d'œuvres d'art? Manifestez votre intérêt par courriel à forgetc@ville.contrecoeur.qc.ca.



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe



Concours de photos

Les plus beaux points de vue de Contrecoeur seront à l'honneur au parc Joseph-Étienne Duhamel

Un tout nouveau parcours de photographies sera installé au cours de l'été et de l'automne au parc Joseph-Étienne-Duhamel.

Comment participer au concours de photos?

Courez la chance de participer à une exposition extérieure unique en soumettant vos plus belles photos à forgetc@ville.contrecoeur.qc.ca entre le 3 avril et le 18 juin. Maximum de 3 photos par participant.

Thématique du concours : « Les plus beaux points de vue de Contrecoeur ».

Un prix de 100 \$ sera remis au photographe pour chacune des 10 photos gagnantes.

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la Ville ou écrivez à forgetc@ville.contrecoeur.qc.ca.



JOURNÉES DE LA CULTURE

du 29 septembre au 1^{er} octobre

La Ville de Contrecoeur, en collaboration avec Culture C, vous offre une fin de semaine complète d'activités culturelles du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023 afin de souligner les Journées de la culture.

Restez à l'affût sur nos plateformes numériques afin de connaître les détails de la programmation!

Environnement

DES NOUVEAUTÉS

Fête de l'environnement et programme municipal du don d'arbres 2023

Plusieurs nouveautés attendent les citoyennes et les citoyens dans le cadre du programme du don d'arbres dont la date a été repoussée en septembre prochain.

Un programme revisité

La traditionnelle distribution gratuite d'arbres prendra la forme d'une livraison à domicile pour les participants! Une nouveauté qui saura ravir la population. Le programme qui aura lieu en septembre soulignera du même coup la Journée nationale de l'arbre. Rappelons que le programme du don d'arbres connaît chaque année un grand succès. Il s'agit d'une formidable occasion de participer collectivement à verdifier notre ville.

Surveillez la période d'inscription qui sera annoncée au cours de l'été. La liste des essences offertes sera communiquée au même moment et la Ville prévoit ajouter cette année des arbres nourriciers à sa liste.

Le 4 juin, on célèbre la Fête de l'environnement

Par ailleurs, la Journée mondiale de l'environnement sera soulignée lors de la Fête de l'environnement qui se tiendra le 4 juin prochain au parc Cartier-Richard. Kiosques et exposants, ateliers de jardinage, remises gratuites de petites pousses, animation musicale et quelques surprises sont aussi prévues lors de ce rendez-vous festif à saveur locale. La Ville vous invite à prendre part à cet événement repensé qui promet de vous offrir une programmation riche sur le thème environnemental. Au cours de cette journée, les exposants, aux expertises variées, partageront les meilleures pratiques de développement durable.



Nettoyage des berges

Après une participation citoyenne hors du commun l'année dernière, le nettoyage des berges est de retour en 2023. Joignez-vous à nous le **samedi 6 mai 2023** (remis au 7 mai en cas de pluie). Ensemble, ayons un impact positif sur notre environnement!

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Pour participer en tant que bénévole, veuillez remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site Web de la Ville.



Credit photo : Luc Thibodeau

Participez en famille à l'activité. Des découvertes surprenantes vous attendent!



Plan de développement d'une communauté nourricière



Le chef et chroniqueur Philippe Mollé président du comité de gouvernance

Le conseil municipal de la Ville de Contreccœur a adopté son Plan de développement de la communauté nourricière (PDCN) lors de la séance ordinaire du 17 janvier dernier. Par le fait même, la Ville a annoncé la nomination du chef et chroniqueur gastronomique monsieur Philippe Mollé à titre de président du comité de gouvernance du PDCN. Résident de Contreccœur depuis une trentaine d'années, Philippe Mollé est natif de la Vendée en France. Il a notamment exercé à Tahiti, au Japon et en Côte-d'Ivoire pour ensuite se diriger vers le Québec, dans les années 80, où il s'est fait connaître notamment au centre de recherche technologique de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.



« Nous devons créer une culture culinaire en favorisant une synergie entre les producteurs locaux, les cultivateurs et les restaurateurs. Je crois véritablement au potentiel de Contreccœur avec, d'une part, le développement économique dont le Port de Montréal en est un projet phare et d'autre part, l'attractivité touristique avec les récents aménagements aux abords du fleuve Saint-Laurent. Il faut profiter de cette fenêtre d'opportunité pour attirer des commerces de proximité particulièrement dans le domaine de l'alimentation », mentionne Philippe Mollé.

« Nous sommes très fiers de cette belle acquisition pour la communauté nourricière de Contreccœur. Monsieur Philippe Mollé est une sommité en matière gastronomique et il est un ardent défenseur des producteurs. Son expérience et sa notoriété feront en sorte de propulser Contreccœur à l'avant plan parmi les villes innovantes dans le domaine alimentaire. En prônant une gastronomie ouverte à tous, il saura nous guider dans ce vaste projet que nous voulons rassembleur », déclare la mairesse Maud Allaire.

Le PDCN est assorti d'un plan d'action qui s'échelonnera de 2023 à 2028 et élaborera une vision où l'alimentation sera ancrée dans les habitudes de l'ensemble des Contreccouroises et Contreccourois grâce à l'implication de tous les acteurs du milieu.

Circuit comestible 2023

Le circuit comestible et la forêt nourricière vous offrent une abondance de nourriture gratuite à partager. Découvrez les différents points nourriciers, leur localisation et la liste des fruits, légumes et fines herbes pour l'autocueillette en ligne au www.ville.contrecoeur.qc.ca/services/environnement/ville-nourriciere#circuit-comestible.



Deux stations de liquide lave-glace à Contreccœur

Les automobilistes pourront faire le plein de liquide lave-glace à Contreccœur sans utiliser des bidons de plastique. La Ville a conclu une entente avec l'entreprise Cristal Innovation pour l'installation de deux appareils de ravitaillement pour le liquide lave-glace. L'un des appareils est installé dans le stationnement du Centre multifonctionnel (475, rue Chabot) et l'autre le sera dans le stationnement du parc Antoine-Pécaudy (1500, rue des Saules), à proximité du Centre sportif régional de Contreccœur.

« La Ville de Contreccœur désire se positionner comme un leader en matière de développement durable et cette avancée québécoise met de l'avant une nouvelle façon écologique de gérer le lave-glace. Ces stations lave-glace auront un impact positif direct sur l'environnement et éliminent à la source la gestion des bidons. L'installation et l'utilisation de ces stations contribuent à la réduction de l'empreinte écologique des automobilistes et la diminution des GES », mentionne la mairesse Maud Allaire.

Facilité d'utilisation

Les stations lave-glace simplifient le remplissage pour le consommateur. Il suffit d'approcher son véhicule, d'ouvrir le réservoir, et de le remplir à l'aide de la pompe. Les stations offrent le paiement au millilitre et acceptent les paiements par débit ou crédit avec l'option du paiement sans contact.

Zéro gaspillage

Grâce au pistolet qui s'insère directement dans le réservoir, les pertes sont éliminées. En payant au millilitre, les automobilistes utilisent seulement la quantité de lave-glace dont ils ont besoin, pas une goutte de plus. Il n'est plus nécessaire de s'encombrer d'un bidon à moitié vide.



Ce projet est réalisé à coût nul puisque les appareils sont fournis par Cristal Innovation. De plus, la Ville touchera des redevances sur le lave-glace vendu.

En règle pour la période estivale



Période d'arrosage

Limitez vos activités d'arrosage pendant certaines périodes cet été. Les résidents de Contrecoeur sont autorisés à arroser du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, de 19 h à 22 h. Les adresses avec un chiffre pair peuvent le faire lors d'une date paire et celles avec un chiffre impair lors d'une date impaire. La Ville de Contrecoeur recommande fortement l'arrosage du lundi au vendredi seulement.

Vous pouvez arroser :

- Avec un système d'arrosage amovible : entre 19 h et 22 h;
- Avec un système d'arrosage automatique : entre 3 h et 6 h du matin;
- Avec une lance à fermeture automatique tenue en main : en tout temps.

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de procéder à l'arrosage de son asphalte ou tout autre revêtement minéral au sol.

Pose de tourbe, ensemencement ou nouvelle plantation

L'arrosage quotidien à l'aide d'un arrosoir automatique pour de la pose de tourbe, de l'ensemencement ou lors d'une nouvelle plantation est permis, mais avec l'obtention d'un permis (gratuit). Celui-ci est valide pendant 10 jours consécutifs, entre 19 h et 22 h, après vos travaux d'ensemencement de gazon ou de plantation d'arbres, d'arbustes et de haies. La demande de permis peut être effectuée auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement ou directement en ligne grâce à la plateforme *Voilà!*



Abris d'autos temporaires

Les abris d'autos temporaires sont autorisés uniquement durant la période du 15 octobre au 15 avril. À l'extérieur de ces dates, un abri d'auto temporaire doit être enlevé en totalité, y compris la structure métallique.

Potager en cour avant

La Ville encourage l'agriculture urbaine



Considérant l'intérêt grandissant de certains citoyens d'aménager des potagers en cour avant, le conseil municipal autorise l'aménagement d'un potager en cour avant dans le respect des résidences voisines et pour éliminer les possibles nuisances.

Ainsi l'aménagement d'un jardin privé réservé à la culture des plantes potagères est autorisé entre le 15 avril et le 31 octobre. Il devra respecter certaines conditions, entre autres :

- Une distance minimale de 1 m de toute ligne de propriété sans jamais être à moins de 3 m d'un trottoir, d'une bordure de rue ou d'une piste cyclable.
- Une distance minimale de 1 m du bâtiment principal et de l'aire de stationnement.
- Les plantes potagères doivent respecter une hauteur maximale de 1,2 m.
- L'usage de clôture ceinturant le potager est interdit.
- Toute structure servant à favoriser la pousse des plantes potagères (tuteur, bac, treillis, filet, etc.) doit respecter une hauteur maximale de 1,2 m de matériaux spécifiquement conçus à cette fin.



Permis de construction obligatoire en tout temps

Tous travaux de transformation ou de construction d'un bâtiment principal ou accessoire requièrent l'émission d'un permis. Assurez-vous d'avoir votre permis avant de débiter les travaux. Cela vous évitera bien des tracas. Il est interdit d'effectuer des travaux susceptibles de troubler la paix et le bien-être du voisinage entre les heures suivantes :

- Du lundi au jeudi, entre 20 h et 7 h le lendemain;
- Le vendredi entre 20 h et 10 h le lendemain;
- Le samedi entre 18 h et 10 h le lendemain;
- Le dimanche entre 18 h et 7 h le lendemain.

Urbanisme

Piscines résidentielles

Vous êtes propriétaire d'une piscine ou vous désirez procéder à l'installation d'une nouvelle piscine sur votre propriété? N'oubliez pas qu'un certificat d'autorisation est requis auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Voici quelques règles s'appliquant à l'aménagement des piscines privées :

- toute nouvelle piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit mesurer au moins 1,2 m, pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et être dépourvue de tout élément pouvant faciliter l'escalade;
- toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

La Ville de Contrecoeur rappelle que la vigilance autour des piscines résidentielles constitue le moyen le plus efficace pour sauver des vies.

Les propriétaires de piscines résidentielles construites avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficiant d'un droit acquis devront se conformer à la réglementation en vigueur au plus tard le 30 novembre 2025.



Enregistrement obligatoire de votre animal de compagnie

Tous les propriétaires de chats et de chiens qui habitent à Contrecoeur doivent enregistrer leur animal de compagnie auprès de la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR). Cet organisme veille à la mise à jour du registre des animaux et au respect des règlements relatifs aux animaux sur le territoire.

Il est de l'obligation des propriétaires d'enregistrer leur animal dans les 30 jours de l'acquisition, de renouveler annuellement l'enregistrement de chaque animal avant son échéance et d'acquitter les frais annuels. Rappelons que l'animal doit porter la médaille en tout temps.

Comment faire l'enregistrement?

- En ligne au emili.net
- Par téléphone au 450 813-7381
- Par la poste, en remplissant le formulaire en ligne et en le retournant selon les indications fournies dans le formulaire
- Au bureau de la RISAVR (2863, chemin de l'Industrie, Saint-Mathieu-de-Belœil)
- À la mairie de Contrecoeur (5000, route Marie-Victorin)

Des questions?

Pour connaître les coûts et télécharger le formulaire, consultez la page « Animaux » du site Internet au www.ville.contrecoeur.qc.ca

Subventions disponibles

Plusieurs subventions sont disponibles auprès de la Ville de Contrecoeur visant à encourager certaines pratiques environnementales. Parmi les subventions, on retrouve :

- Abattage des frênes infestés de l'agrile du frêne;
- Barils de récupération d'eau de pluie;
- Borne de recharge pour véhicules électriques;
- Remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit;
- Tondeuses manuelles;
- Etc.

EN SAVOIR PLUS SUR LES PROGRAMMES ET SUBVENTIONS

Consultez la page « Programmes et subventions » du site Web au www.ville.contrecoeur.qc.ca.

EN SAVOIR PLUS SUR LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Consultez la page « Urbansime » du site Web au www.ville.contrecoeur.qc.ca.

Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 587-5901, poste 222 ou par courriel au urbanisme@ville.contrecoeur.qc.ca.



Retour de la collecte à la semaine pour l'Organibac

Le printemps se pointera le bout du nez très bientôt! Avec son arrivée, ce sera le retour de la collecte de votre bac brun chaque semaine, soit dès le 29 mars 2023!

Consultez votre calendrier des collectes au www.margueritedyouville.ca pour plus de détails sur les matières acceptées ou non!



Retour de l'horaire régulier à l'Écocentre

L'Écocentre est ouvert à l'année à tous les résidents de la MRC de Marguerite-D'Youville. Il vous permet de disposer adéquatement d'une variété de matières non acceptées lors de nos différentes collectes.

Horaire secteur Nord à Contrecœur

(4111, route Marie-Victorin)

Ouverture le 1^{er} avril 2023

Les samedis 1 ^{er} , 8 et 15 avril	Ouvert de 8 h à 16 h
Du 19 avril au 28 octobre	Ouvert du mercredi au samedi de 8 h à 16 h
Les samedis 4, 11 et 18 novembre	Ouvert de 8 h à 16 h
À partir du 19 novembre	Fermé

Pour tous les détails concernant les services de l'Écocentre, rendez-vous en ligne au www.margueritedyouville.ca.

Utilisez la bonne collecte cet été



FEUILLES ET CHAUME

Afin d'être valorisés adéquatement, les feuilles et le chaume doivent être déposés en bordure de rue lors des collectes prévues à cet effet. Il est important de se rappeler que ces matières ne sont pas acceptées dans l'Organibac!



BRANCHES

Pour Contrecœur, la collecte aura lieu le **26 mai** prochain.



Tous les détails sont présentés dans votre calendrier des collectes.

Réduire le gaspillage alimentaire à la source

Selon Recyc-Québec, il est estimé que 1,2 million de tonnes d'aliments comestibles sont perdues ou gaspillées chaque année au Québec. Ce gaspillage a un impact sur l'environnement, car cela entraîne la production de 3,6 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre!

Astuces pour prévenir le gaspillage alimentaire

- Planifiez vos repas : préparez le menu avec les aliments que vous avez déjà et dressez une liste d'épicerie pour n'acheter que le nécessaire.
- Achetez en vrac : cela permet de se procurer les quantités nécessaires des aliments qu'on utilise moins souvent ou pour essayer une petite quantité d'un nouvel aliment.
- Congelez : mettez les restants, les aliments qui ont besoin d'être préservés ou encore des aliments en parts individuelles au congélateur afin de prolonger leur durée de vie.
- Conservez : cherchez les meilleures méthodes de conservation selon les aliments afin de préserver leur fraîcheur le plus longtemps possible.
- Donnez : faites don de vos surplus à vos voisins ou vos collègues, vous ferez des heureux!



Sécurité incendie

PRÉVENTION

Les feux extérieurs

Votre Service de sécurité incendie tient à profiter de l'arrivée du printemps pour vous renseigner au sujet de la réglementation en vigueur concernant les foyers extérieurs ainsi que les permis de brûlage.

- Un foyer extérieur doit être installé à une distance minimale de 6 mètres de tout bâtiment ainsi qu'à 1,5 mètre d'une ligne de terrain.
- Le foyer doit être muni d'une cheminée avec pare-étincelles.
- Un foyer extérieur est destiné exclusivement à des fins de loisir et ne doit en aucun cas servir d'équipement pour brûler des branches, feuilles ou autres débris.



Permis de brûlage

Pour effectuer un brûlage directement au sol, une demande de permis doit être effectuée au Service de sécurité incendie en composant le 450 587 5901, poste 260 ou par courriel au info.ssi@ville.contrecoeur.qc.ca

Une visite de la part de notre préventionniste sera effectuée sur les lieux afin de s'assurer que le brûlage peut être réalisé sécuritairement. Par la suite, le cas échéant, un permis pourra être délivré.

En savoir plus

Consultez les capsules vidéo de la campagne de sensibilisation sur les feux extérieurs afin de connaître les principaux éléments visant à assurer votre sécurité et celle d'autrui au

www.ville.contrecoeur.qc.ca/services/citoyens/securite-incendie-et-prevention#les-feux-exterieurs.

Sécurité civile



Quel est le rôle du citoyen lorsque l'on parle de sécurité civile?

La Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 s'appuie sur deux fondements très importants. L'un d'eux est le principe de RESPONSABILITÉ PARTAGÉE. Il ne revient pas à une seule personne ou organisation d'assurer le bon déroulement d'un événement qui toucherait la sécurité civile. Les ministères et organismes gouvernementaux, les municipalités, les organisations, les entreprises ainsi que les citoyens sont partie prenante des actions à mettre en place en cas de mesures d'urgence. Si chacun de ces acteurs joue pleinement le rôle qu'il est appelé à exercer, les impacts d'un sinistre seront assurément diminués.

De manière générale, tous les citoyens devraient faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des aléas potentiels et des risques connus et présents dans leur environnement.

À titre d'exemples, voici quelques actions simples qui pourraient être mises en place :

- S'inscrire à l'automate d'appels ComAlerte pour recevoir rapidement les notifications en cas de sinistre au www.ville.contrecoeur.qc.ca/services/services-en-ligne/alertes-citoyennes

COMALERTE

- S'informer sur les différentes actions attendues lors des sinistres les plus susceptibles de se manifester dans votre environnement au www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre
- En cas d'événement, restez informés puis suivre les indications des autorités afin de conserver l'ordre et ainsi assurer le bon déroulement des opérations (site Internet, page Facebook de la Ville, panneaux numériques, infolettre municipale, médias locaux, radio, etc.)

Pour obtenir davantage de conseils de sécurité sur les mesures d'urgence, nous vous invitons à consulter le site Internet du gouvernement du Québec au www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-civile/fonctionnement/bases.



Profitez du changement d'heure du printemps pour remplacer la pile de votre avertisseur de fumée.



Avertisseurs de fumée

C'est le moment de changer vos piles!

Parce que les pompiers de Contrecoeur ont votre vie à cœur, ils vous rappellent l'importance de vérifier régulièrement la pile de votre avertisseur de fumée. Ce geste simple double vos chances de survie en cas d'incendie.

Découvrez tous les conseils en ligne au <https://www.ville.contrecoeur.qc.ca/services/citoyens/securite-incendie-et-prevention#avertisseurs-de-fumee>.

Cours socioculturels

PROGRAMMATION *Printemps 2023*



LES COURS



SOCIOCULTURELS

Le comité des cours socioculturels est un **organisme à but non lucratif (OBNL)** dûment incorporé qui a pour rôle l'élaboration, la planification et la réalisation d'une programmation de loisir et de cours socioculturels offerte à la population contrecœurnoise. Les membres du comité sont fiers de vous présenter une programmation variée. Bonne session à vous tous!

Membres bénévoles : Jenny Durocher et Ginette Therrien

Si vous avez de l'intérêt à vous joindre au comité des cours socioculturels ou si vous avez des commentaires ou suggestions, vous pouvez communiquer avec Laurie-Anne Gaudet au 450 587-5901, poste 210.

INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT

Avez-vous votre nom d'utilisateur et votre mot de passe?

Vous avez peut-être un dossier ouvert, mais sans ces renseignements reliés à votre dossier. Pour vous en assurer et éviter les doublons, veuillez nous acheminer un courriel à info Loisir@ville.contrecoeur.qc.ca.

Vous n'avez aucun dossier ouvert?

Créez votre dossier en ligne en cochant la case *Je suis intéressé(e) à participer à des programmes de loisirs* et faites parvenir une photo de votre permis de conduire à info Loisir@ville.contrecoeur.qc.ca afin qu'on y voie votre nom, votre date de naissance et votre adresse. Vous devez le faire **au moins 72 heures** avant le début des inscriptions afin que votre demande soit traitée à temps.

Vous avez tout ce qu'il faut?

À partir du site Internet de la Ville, au www.ville.contrecoeur.qc.ca, sous l'onglet Services et Services en ligne, à la page « Inscription aux loisirs ».

Il sera possible de vous inscrire 24 h sur 24, **à partir du lundi 27 mars 2023**, dès 8 h 30 jusqu'au 10 avril.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PAIEMENT

Le paiement doit être effectué par carte de crédit (Visa ou Mastercard).



POLITIQUE DE TARIFICATION

Lorsqu'applicables, les taxes sont incluses dans le prix.

Réduction de 50 % sur les droits d'inscription pour le deuxième enfant d'une même famille et les suivants.

- Le coût le plus élevé sera considéré pour le premier enfant qui utilise le plus de services au plus haut tarif.
- La famille regroupe le(s) parent(s) qui habite(nt) sous le même toit que leur(s) enfant(s) de moins de 18 ans.

NON-RÉSIDENTS

Les droits d'inscription sont majorés de 1,5 fois.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS le début de la session d'activités, soit le 17 avril 2023, sauf si la personne inscrite ne peut participer à l'activité pour cause de maladie ou d'accident. Si c'est le cas, elle devra présenter, le plus rapidement possible, un certificat médical pour être remboursée. Évidemment, la période de cours avant la date du certificat médical sera déduite et un montant équivalent à 10 % du prix du cours annulé sera prélevé pour frais d'administration. Aucun remboursement n'est fait en espèces ou sur carte de crédit; un chèque sera émis par le Service des finances (délai d'environ trois semaines).

Pour obtenir des renseignements seulement, composez le 450 587-5901, poste 201, ou envoyez un courriel à info Loisir@ville.contrecoeur.qc.ca.

• KATAG : LE JEU D'ÉPÉES MOUSSE (7 à 14 ans)

Animateur : Yanick Métayer

- Samedi, de 11 h à 12 h 30, dès le 22 avril (8 cours)
- Gymnase de l'école Mère-Marie-Rose (351, rue Chabot)
- 95 \$ par participant

Katag est un grand jeu de touche avec épées mousse. Les joueurs sont séparés en deux équipes, le but étant d'éliminer ses adversaires en les touchant avec son épée. À cette base de jeu sont ajoutés des items spéciaux (boucliers, lances, arcs et flèches en mousse, etc.) ainsi que des personnages fantastiques, le tout permettant de varier les parties. Chaque semaine, une nouvelle variante de jeu est ajoutée. Viens t'amuser!



Cours socioculturels

• INITIATION AU QI GONG

(18 ans et plus)

Animatrice : Maude Roux-Pratte

- Mardi, de 10 h à 11 h, dès le 18 avril (8 cours)
- Centre multifonctionnel (4865, rue Legendre)
- 86,25 \$ par participant

Le Qi gong est un art énergétique qui combine des mouvements lents, une respiration et des visualisations. Le Qi gong fait partie de la médecine chinoise. Chaque mouvement ou posture vise à faire circuler l'énergie de manière plus fluide dans tout le corps ou dans un organe spécifique, pour une meilleure santé globale. Aide à entretenir la souplesse, la force et l'équilibre tout en favorisant la paix intérieure. Excellent contre l'anxiété, pour mieux dormir et avoir une plus grande vitalité.

• ENTRAÎNEMENT

(50 ans et plus)

Animation : KinéCible

- Vendredi, de 9 h à 9 h 45, dès le 21 avril (6 cours)
- Centre multifonctionnel (4865, rue Legendre)
- 49,50 \$ par participant

Le cours d'entraînement 50 ans et plus est un entraînement qui sollicite l'endurance musculaire et cardiovasculaire, tout en étant adapté à une clientèle âgée de 50 ans et plus. Des intervalles de marche et des exercices nécessitant le poids du corps et de petits équipements seront intégrés aux routines d'entraînement.



• CARDIO-MUSCU

Animation : KinéCible

- Mardi, de 18 h à 18 h 45, dès le 18 avril (6 cours)
- Gymnase de l'école Des Cœurs-Vaillants (5200, rue Bourgchemin)
- 49,50 \$ par participant

Cardio-muscu est un entraînement de 45 minutes en intervalles d'intensité qui optimise l'amélioration cardiovasculaire et l'endurance de tous les groupes musculaires de votre corps. Principalement composé d'exercices nécessitant le poids du corps, des élastiques et de petits équipements, ce cours varié et adapté pour tous vous sortira de votre zone de confort tout en vous permettant d'y aller à votre rythme.

• STRONG

(15 ans et plus)

Animatrice : Marie-Claude Fulham

- **Groupe 1 :** lundi, de 18 h 30 à 19 h 30, dès le 17 avril (8 cours)
- **Groupe 2 :** mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30, dès le 19 avril (8 cours)
- Centre multifonctionnel (475, rue Chabot)
- 64,50 \$ par participant*

Dans chaque cours, vous brûlerez des calories tout en raffermissant les bras, jambes, abdos et fessiers. Des mouvements plyométriques ou explosifs tels que des montées de genoux, burpees et des jumping jacks se mélangent avec des mouvements isométriques tels que fentes, squats et kickboxing. Les instructeurs STRONG Nation changent la musique et les mouvements souvent pour un challenge maximal.

• ZUMBA

(15 ans et plus)

Animatrice : Marie-Claude Fulham

- **Groupe 1 :** lundi, de 19 h 40 à 20 h 40, dès le 17 avril (8 cours)
- **Groupe 2 :** mercredi, de 19 h 40 à 20 h 40, dès le 19 avril (8 cours)
- Centre multifonctionnel (475, rue Chabot)
- 64,50 \$ par participant*

Vous avez envie de vous amuser, danser, vous entraîner sur des rythmes latinos, internationaux avec une instructrice super dynamique, énergique et certifiée Zumba? Ce cours est pour vous! Une heure de plaisir, de rire et d'entraînement (sans s'en rendre vraiment compte), c'est la magie du cours!

SPÉCIAL ZUMBA ET STRONG *

Si vous vous inscrivez à plus d'un cours de Zumba et/ou de STRONG, le deuxième sera réduit de 5 \$.

• FORMATION CARDIO-SECOURS

Nouveau

(12 ans et plus)

Animatrice : Laurence Houle, B., Sc inf.

- **Groupe 1 :** samedi 6 mai, de 11 h à 14 h (1 cours de 3 h)
- **Groupe 2 :** samedi 6 mai, 15 h à 18 h (1 cours de 3 h)
- Centre multifonctionnel (4865, rue Legendre)
- 74,75 \$ par participant

Inscris-toi à une formation de RCR, DEA et désobstruction des voies respiratoires pour pouvoir porter assistance aux gens en situation critique. Cette formation théorique et pratique t'outillera pour devenir un premier répondant efficace, calme et efficient en plus de t'apprendre à utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA).

• FORMATION EN GESTION DES ALLERGIES SÉVÈRES ET ADMINISTRATION DE L'EPIPEN

Nouveau

(12 ans et plus)

Animatrice : Laurence Houle, B., Sc inf.

- Samedi 6 mai, de 8 h 30 à 9 h 30 h (1 cours de 1 h)
- Centre multifonctionnel (4865, rue Legendre)
- 28,75 \$ par participant

Viens apprendre à reconnaître et gérer une réaction anaphylactique en plus de te familiariser avec l'administration de l'EpiPen. Cette formation théorique et pratique t'outillera pour intervenir auprès d'une personne présentant une réaction allergique sévère.

• FORMATION HÉROS EN 30

Nouveau

(7 ans et plus)

Animatrice : Laurence Houle, B., Sc inf.

- Samedi 6 mai, de 9 h 30 à 10 h (1 cours de 30 min)
- Centre multifonctionnel (4865, rue Legendre)
- 28,75 \$ par participant

Inscris-toi à ce cours qui te fera apprendre la base des premiers soins auprès des gens en situation critique. Cette courte formation théorique et pratique augmentera ton aisance dans le déploiement de soins et la gestion d'une situation d'urgence.

Programmation estivale

Camp de jour

de Contrecoeur

(5 à 12 ans)



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

Le vent dans les voiles!

PÉRIODE D'INSCRIPTION | Inscription pour les résidents seulement à compter du **25 AVRIL 2023**

HORAIRE DE L'ÉTÉ

Semaines 1 à 9 : du 27 juin au 25 août 2023
Pour connaître le lieu, consultez le *Guide aux parents*.

Du lundi au vendredi

Animation : de 9 h à 16 h (dîner sur place)
Service de garde : de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Admissible au **CRÉDIT D'IMPÔT** pour frais de garde d'enfants.



Les enfants doivent
apporter un lunch froid
chaque jour.



Ce camp de jour est certifié par l'Association des camps du Québec (ACQ) et est conforme aux exigences du cadre de référence qui permet d'orienter les actions liées à la sécurité et à la qualité de l'expérience offerte aux jeunes. Le respect du cadre de référence assure une continuité dans la qualité du service à la population.

C'est avec plaisir et enthousiasme que la Ville de Contrecoeur collabore avec les camps AES, division de Gestion Vincent & Limoges, pour une première année dans le cadre de la programmation et la planification du camp de jour.

Un programme d'accompagnement pour les jeunes demandant un accompagnement plus serré afin de leur permettre d'intégrer leur groupe d'âge sera également proposé. Un animateur avec un ratio réduit assure un suivi personnalisé à différents types de besoins (trouble du spectre de l'autisme, trisomie, hyperactivité, opposition, etc.). **Notez que ce programme est fortement recommandé pour les enfants suivis par une T.E.S. à l'école.** Le camp de jour n'offre pas le service de T.E.S., mais bien un encadrement pour l'intégration de l'enfant. Il est possible qu'il soit jumelé avec des enfants d'âges différents.

Pour plus d'informations sur le service d'accompagnement, veuillez communiquer avec Gestion Vincent & Limoges inc.



DEUX OPTIONS S'OFFRENT À VOUS

LE CAMP RÉGULIER ET LE CAMP THÉMATIQUE

Le camp régulier vous propose des activités sportives, socioculturelles, coopératives et de plein air. Le camp thématique vous offre le même type d'activités, mais à cela s'ajoute trois (3) heures de spécialisation consacrées au thème choisi.

Il n'y aura pas de camp le lundi 26 juin!

SEMAINE	1 27 au 30 juin	2 3 au 7 juillet	3 10 au 14 juillet	4 17 au 21 juillet	5 24 au 28 juillet	6 31 juillet au 4 août	7 7 au 11 août	8 14 au 18 août	9 21 au 25 août
Camp régulier (5-12 ans)	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$
Camp thématique (5-7 ans)	Marionnette 100 \$	Athlétisme 90 \$	Bloc à bloc 95 \$	Cirque 135 \$	Modelage 100 \$	Sport-o-thon 90 \$	Legomania 95 \$	Les sportifs 90 \$	Aucun
Camp thématique (8-12 ans)	Challenge 90 \$	Comme des chefs 115 \$	Hockey cosom 90 \$	Collimage 100 \$	Sport en folie 90 \$	Bande dessinée 100 \$	Multisport 90 \$	Fou de la science 105 \$	Aucun
Service de garde	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$
Sortie	Aucune	5 juillet : Ciné-Quilles 35 \$	12 juillet : Aqua-parc St-Pie 35 \$	19 juillet : Chouette à voir! 35 \$	Aucune	Aucune	9 août : Funtropolis 35 \$	Aucune	Aucune
Chandail	Si désiré : 15 \$								

RABAIS FAMILIAL : 2^e ENFANT ET PLUS = 35 \$ DE RABAIS

Les enfants d'une même famille, qui résident à la même adresse, bénéficieront de ce rabais lors de l'inscription.

Semaines du camp régulier

Des activités sportives, socioculturelles, coopératives et de plein air vous attendent. Tout au long de l'été, des activités en lien avec les thèmes hebdomadaires sauront vous plaire.

Semaine 1 : Larguez les amarres!

Semaine 2 : L'île déserte

Semaine 3 : La jungle interdite

Semaine 4 : La grotte marine

Semaine 5 : Le château magique

Semaine 6 : La paroi rocheuse

Semaine 7 : Le sommet du glacier

Semaine 8 : L'arrivée à bon port

Semaine 9 : La dernière exploration

Semaines du camp thématique

Pour connaître les différentes activités de chacune des semaines, consultez le Guide aux parents au www.ville.contrecoeur.qc.ca sous l'onglet « Loisir » et « Camp de jour ».

Sorties

Si votre enfant ne va pas à la sortie, il pourra quand même être reçu au camp.

ÂGE REQUIS ET RATIO

Le camp est offert aux enfants de 5 à 12 ans. Prérequis pour les plus jeunes : avoir 5 ans au 30 septembre 2023. Le ratio est le suivant : 1 animateur/13 enfants.

IMPORTANT : une fois le nombre maximum atteint dans un groupe, les inscriptions seront mises sur une liste d'attente.

À L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ :

- Connaître les semaines auxquelles vous inscrirez votre enfant.
- Donner tous les renseignements sur la santé de votre enfant : allergie, maladie, médication, etc.
- Indiquer la grandeur de chandail du camp de jour, si désiré.
- Indiquer le numéro d'assurance sociale du parent bénéficiaire du relevé 24 (émis en février 2024). Si vous choisissez de ne pas inscrire de NAS, aucun relevé ne sera émis. Assurez-vous de bien remplir les formulaires d'inscription et la fiche santé, car les inscriptions incomplètes ne seront pas traitées. Pour tout changement relatif à votre relevé 24, veuillez communiquer avec AES (Gestion Vincent & Limoges inc.) au releve@gvl-inc.com.

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

COMMENT PROCÉDER?

L'inscription sera possible pour les résidents seulement dès le **mardi 25 avril à 8 h 30**, et ce, 24 heures sur 24 au www.gvl-inc.com et non sur le site de la Ville. Les places sont limitées et le principe du premier arrivé, premier servi sera appliqué. Aucune confirmation téléphonique ne sera faite. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Le camp AES se réserve le droit d'annuler une spécialisation si le nombre de participants est insuffisant.

À FAIRE AVANT LES INSCRIPTIONS

Il est fortement suggéré de créer votre dossier et ceux de vos enfants avant le début des inscriptions. Vous devez le faire au www.gvl-inc.com.

TARIFICATION

- Possibilité de payer en trois versements : à l'inscription, le 19 mai et le 2 juin 2023.
- Les cartes acceptées : Mastercard, Visa, Visa débit.
- Le terme 1^{er} enfant s'applique à l'enfant d'une même famille (dont les membres habitent sous le même toit) qui a le coût total le plus élevé.

Date limite : la date limite pour les inscriptions au camp, au service de garde ou à la sortie est le MARDI DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE, si la disponibilité le permet.

Pénalités : notez que si vous venez chercher votre enfant après 16 h (s'il n'est pas inscrit au service de garde) ou 18 h (s'il est inscrit au service de garde), des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes de retard vous seront exigés. Ce montant sera payable directement au camp le jour même du retard.

Remboursements : aucun remboursement ne sera accepté, sauf pour des raisons médicales.

La demande devra être faite par courriel à l'adresse remboursement@gvl-inc.com le plus rapidement possible, accompagnée d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin. Le client sera remboursé pour la fraction équivalente à la durée non réalisée moins une retenue de 10 % pour les frais administratifs. Tous les remboursements seront faits en septembre 2023. Aucun remboursement ne sera accepté pour des semaines antérieures aux demandes d'annulation ou de remboursement.

HORAIRE ET SITE

Le camp de jour débute le mardi 27 juin et se termine le vendredi 25 août.

- Animation de 9 h à 16 h
- Service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

GUIDE AUX PARENTS

Il sera disponible en ligne sur le site Web de la Ville au www.ville.contrecoeur.qc.ca ainsi que sur le site de AES au www.gvl-inc.com.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Vous êtes invités à communiquer directement avec AES, division de Gestion Vincent & Limoges inc. par téléphone au 1 877 678-6290 ou par courriel à information@gvl-inc.com.

Piscine municipale



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

PROGRAMMATION AQUATIQUE

671, rue Lajeunesse | 450 587-7110

Piscine ouverte du 17 juin au 20 août 2023

HORAIRE (sujet à changement)

Lundi au vendredi 11 h à 19 h

Samedi et dimanche 12 h à 19 h

Longueurs : lundi et jeudi 19 h à 20 h

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront en ligne au www.ville.contrecoeur.qc.ca à compter de 8 h 30 le 17 avril.

- Pour les non-résidents, les frais seront majorés de 1.5 fois le montant total de la facture.
- Pour tout remboursement, des frais de 5 \$/cours seront exigés.
- L'horaire des cours peut être soumis à des changements selon le nombre d'inscriptions total.
- Lors d'une inscription, le terme 1^{er} enfant s'applique à l'enfant d'une même famille (dont les membres habitent sous le même toit) qui a le coût total le plus élevé.

TARIFICATION DES BAINS LIBRES

Entrée		Résident	Non-résident	Organisme partenaire
Admission quotidienne	Enfant	GRATUIT! Sur présentation d'une preuve de résidence	3 \$	
	Adulte		5 \$	
Longueurs (15 ans et plus)	5 \$			
Passe	Enfant		37,50 \$	
	Adulte		52,50 \$	
	Familiale ¹		67,50 \$	
Longueurs (15 ans et plus)		30 \$		
Location ²		60 \$/heure	85 \$/heure	35 \$/heure

¹ La passe familiale regroupe le(s) parent(s) qui habite(nt) sous le même toit que leur(s) enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans.

² Certaines conditions s'appliquent, contactez-nous!

CAMP « APPRENTI SAUVETEUR »

Âge : 11 à 15 ans

Date et heure : du lundi 31 juillet au vendredi 4 août, de 9 h 30 à 15 h 30

Tarifs : 1^{er} enfant 85,00 \$

2^e enfant 42,50 \$

Aimerais-tu te joindre un jour à notre merveilleuse équipe de sauveteurs?

Si le domaine du sauvetage t'intéresse, viens passer la semaine avec nous! Plusieurs défis t'attendent dont des simulations de sauvetage et de premiers soins qui feront grimper ton adrénaline à son maximum. Sois prêt à travailler en équipe et à relever des défis où ta forme physique sera mise à profit.

Préalables :

- Avoir un cours de natation « Nageur 6 » complété (ou sur évaluation);
- Apporter un lunch jetable pour le dîner quotidien;
- Toujours avoir un maillot, une serviette, des vêtements de sport et des espadrilles.

Notes :

- Un minimum de 6 participants est requis pour le démarrage d'un groupe.
- Le camp a lieu beau temps, mauvais temps.



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

COURS DE NATATION

2 sessions de cours :

- Du 26 juin au 7 juillet (reprises en cas de mauvais temps les 10, 11 et 12 juillet)
- Du 17 au 28 juillet (reprises en cas de mauvais temps les 31 juillet, 1^{er} et 2 août)



Crédit : Carolanne Lamontagne photographe

NIVEAU PARENT/ENFANT ET PRÉSCOLAIRE

Niveau	Âge	Préalable	Jours	Heure
Parent/enfant 1 et 2	4 à 24 mois	Prêt à apprendre à avoir du plaisir dans l'eau avec un parent.	Du lundi au vendredi	11 h 15 à 11 h 45 17 h 15 à 17 h 45
Parent/enfant 3	2 à 3 ans	Prêt à apprendre à avoir du plaisir dans l'eau avec un parent.	Du lundi au vendredi	17 h 15 à 17 h 45
Préscolaire 1	3 à 5 ans	Commence à ne pas être accompagné d'un parent.	Du lundi au vendredi	11 h 15 à 11 h 45 16 h 25 à 17 h 10
Préscolaire 2	5 ans et plus	Peut entrer et sortir de l'eau et sauter dans l'eau à hauteur de poitrine avec de l'aide; flotte et glisse sur le ventre et sur le dos; fait des bulles et se mouille le visage.	Du lundi au vendredi	16 h 25 à 17 h 10
Préscolaire 3	5 ans et plus	Peut sauter dans l'eau à la hauteur de la poitrine; s'immerge et expire sous l'eau; flotte sur le ventre et sur le dos avec de l'aide pendant 3 secondes.	Du lundi au vendredi	16 h 25 à 17 h 10
Préscolaire 4	5 ans et plus	Peut sauter en eau profonde en portant un gilet de sauvetage; récupère des objets au fond de l'eau; retient son souffle sous l'eau; flotte, glisse et bat des jambes sur le ventre et sur le dos.	Du lundi au vendredi	16 h 25 à 17 h 10
Préscolaire 5	5 ans et plus	Peut sauter seul en eau profonde; nage au crawl sur 5 m en portant un gilet de sauvetage; effectue un battement de jambes alternatif sur le ventre, sur le dos et le côté.	Du lundi au vendredi	16 h 25 à 17 h 10

TARIFS : 1^{er} enfant : 32 \$ • 2^e enfant : 16 \$

Note : le port de la couche aquatique est obligatoire si votre enfant porte une couche. Au besoin, la piscine municipale en fera la vente au coût de 2,50 \$/couche.

NIVEAU NAGEUR

Niveau	Préalable	Jours	Heure
Nageur 1	Avoir de 5 à 12 ans; débiter en natation.	Du lundi au vendredi	17 h 15 à 18 h
Nageur 2	Peut sauter seul à l'eau à la hauteur de la poitrine et en eau profonde en portant un gilet de sauvetage; ouvre les yeux dans l'eau; retient son souffle et expire dans l'eau; flotte, bat des jambes, fait un glissement sur les jambes et sur le dos.	Du lundi au vendredi	18 h 15 à 19 h
Nageur 3	Peut sauter en eau profonde et peut effectuer une roulade latérale en portant un gilet de sauvetage; se maintient à la surface pendant 15 secondes, effectue un coup de pied fouetté en position verticale; nage 15 m au crawl et au dos crawlé.	Du lundi au vendredi	18 h 15 à 19 h
Nageur 4	Peut nager sur place pendant 30 secondes; effectue des plongeurs à genou et des culbutes avant; nage 10 m avec un coup de pied fouetté sur le dos; nage 15 m au crawl et au dos crawlé.	Du lundi au vendredi	18 h 15 à 19 h
Nageur 5	Peut réussir la Norme canadienne de nager pour survivre; roule en eau profonde; nage sur place 1 min; nage 50 m; plonge; nage sous l'eau; nage 15 m avec un coup de pied fouetté sur le ventre; effectue les bras de la brasse avec la respiration; nage 25 m au crawl et au dos crawlé.	Du lundi au vendredi	18 h 15 à 19 h
Nageur 6	Peut effectuer des plongeurs à fleur d'eau et des boulets de canon; effectue un coup de pied rotatif et un coup de pied en ciseau; nage 50 m au crawl et au dos crawlé; nage la brasse sur 25 m; sprint sur 25 m; effectue un entraînement par intervalles de 4 x 50 m.	Du lundi au vendredi	18 h 15 à 19 h

TARIFS : Nageur 1 et 2 : 1^{er} enfant : 32 \$ • 2^e enfant : 16 \$ | Nageur 3 à 6 : 1^{er} enfant : 35 \$ • 2^e enfant : 17,50 \$

Note : La fusion de cours peut être envisagée selon le nombre d'inscriptions. Il est possible qu'il soit demandé aux parents de sortir des lieux durant le cours.



AQUAFORME POUR ADULTES

Mercredi 19 h 15 à 20 h | Du 5 juillet au 9 août (reprise le 16 août en cas de mauvais temps)
45 \$ (6 cours)

Garder la forme sur un air de fête tout en ménageant ses articulations, voici ce que vous propose ce cours d'aquaforme. Des exercices d'intensité modérée effectués en eau peu profonde, avec musique, qui vous permettront d'améliorer votre endurance. Bienvenue aux femmes enceintes.

Note : Un minimum de 6 participants est nécessaire pour partir le cours.

COURS PRIVÉS ET SEMI-PRIVÉS

Pour information, joindre le Service loisir et culture au 450 587-5901, poste 201

FRAIS D'ANNULATION OU DE REMBOURSEMENT | Des frais d'administration de 5 \$/cours/enfant seront facturés pour toute demande d'annulation ou de transfert. Des frais de 10 \$/chèque seront facturés pour tout chèque retourné.

Parcs et espaces verts

ANIMATIONS SPORTIVES DANS LES PARCS 2023



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

YOGA par Ginette Blanchard

- Lundi de 18 h à 19 h
- Parc Cartier-Richard
- Du 19 juin au 28 août 2023
- Pas de cours le 17 et le 24 juillet
- En cas de pluie ou si le terrain est trempé, le cours est annulé.
- Équipement requis : tapis de yoga, couverture et bouteille d'eau.

Les postures de yoga abordées dans ces cours sont accessibles à tous. Elles favorisent le relâchement musculaire, la libération des tensions, la circulation du pran (force vitale) dans les tissus autour des articulations où l'énergie stagne souvent.

Entraînement 50 ans et plus par Kinécible

- Vendredi de 9 h à 10 h
- Parc Cartier-Richard
- Du 9 juin au 25 août (pas de cours le 23 juin)

Le cours est un entraînement qui sollicite l'endurance musculaire et cardiovasculaire, tout en étant adapté à une clientèle âgée de 50 ans et plus. Des intervalles de marche et des exercices nécessitant le poids du corps et de petits équipements seront intégrés aux routines d'entraînement. Condition d'admissibilité : aucun problème musculosquelettique majeur.

Cardio-muscu en plein air par Kinécible

- Samedi de 9 h 30 à 10 h 15
- Parc Cartier-Richard
- Du 1^{er} juillet au 26 août

Ce cours consiste en un entraînement favorisant l'amélioration et l'endurance cardiovasculaire tout en proposant une routine d'exercices de renforcement musculaire. Le cours est sécuritaire, adapté à une clientèle de 14 ans et plus et vous permet de gérer votre intensité.

Zumba

par Le studio de danse
Julie Roy

- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
- Parc Cartier-Richard
- Du 20 juin au 15 août

Ce programme d'entraînement physique est accessible à tous, peu importe la condition physique. Il combine des éléments d'aérobic et des mouvements de danses latines. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes tels que la salsa, le merengue, la cumbia et le reggaeton, le tout dans une ambiance de party.

Qi gong

par Maude Roux-Pratte

- Mercredi de 10 h à 11 h
- Parc Cartier-Richard
- Du 7 juin au 19 juillet

Le Qi gong est un art énergétique qui combine des mouvements lents, une respiration et des visualisations. Il fait partie de la médecine chinoise. Chaque mouvement ou posture vise à faire circuler l'énergie de manière plus fluide dans tout le corps ou dans un organe spécifique, pour une meilleure santé globale. Aide à entretenir la souplesse, la force et l'équilibre tout en favorisant la paix intérieure. Excellent contre l'anxiété, pour dormir mieux et avoir une plus grande vitalité.

Informations supplémentaires

- Les activités sont gratuites et ouvertes à tous sans inscription.
- Les participants doivent apporter leur bouteille d'eau et être vêtus de chaussures et de vêtements de sport.

ANIMATION EN PLEIN AIR

Parc enchanté

Les festivités du Parc enchanté débutent
le 5 juillet prochain!

Un été sans Parc enchanté manquerait de magie. L'école de musique, la Chasse-Galerie et la Ville de Contrecoeur sont heureuses de vous annoncer le retour de cette activité **du 5 juillet au 23 août**. Ces soirées qui misent sur le plaisir de chanter ensemble auront lieu les mercredis à 19 h.

Que vous puissiez venir à une soirée ou à plusieurs, vous serez charmés. Prêtez-vous au jeu, les mercredis soir, au parc Cartier-Richard! Vous trouverez les paroles des chansons sur la page Facebook de l'évènement au www.parcenchante.jimdofree.com.



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

Cinéma en plein air

De retour les **14 juillet et 25 août** au parc du Moulin Chaput (6070, route Marie-Victorin).

Culture C vous invite à apporter votre pizza et à profiter du four à pain à partir de 17 h. La Ville de Contrecoeur présentera un film sur écran géant dès 19 h.

Surveillez la page Facebook et le site Web de la Ville afin de connaître les films qui seront présentés!



Les Zanimateurs

Les Zanimateurs iront s'amuser dans les parcs de Contrecoeur à trois reprises cet été. Vêtus de leurs costumes qui ne passent pas inaperçus, ils s'arrêteront dans différents parcs de la municipalité pour mettre de l'action et du piquant dans le quotidien de la population. Un passage à ne pas manquer! Merci au bar laitier Le Yéti grâce à qui les Zanimateurs pourront remettre quelques petites surprises glacées au cours de l'été.



Parcs et espaces verts

RÉGLEMENTATION

Les citoyens de Contrecoeur peuvent profiter d'une vingtaine de parcs et espaces verts lors de la période estivale. Nous vous demandons de respecter les règlements municipaux :

- Les déchets doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet (poubelle à trois sections selon la catégorie de déchet).
- La consommation d'alcool et de cannabis est interdite sur nos sites. Il est également interdit de fumer ou vapoter dans les parcs et espaces sportifs.
- Il est interdit d'avoir entre ses mains des jouets tels que des fusils de type airsoft puisque ceux-ci pourraient causer des blessures.

TERRAINS DE TENNIS ET DE PICKLEBALL

Parc Antoine-Pécaudy (1500, rue des Saules)

Une carte magnétique est nécessaire afin d'accéder aux terrains de tennis et de pickleball. Pour l'obtenir, vous pouvez faire l'achat en ligne et vous présenter ensuite au secrétariat du Service loisir et culture (4865, rue Legendre) pour récupérer votre carte. Vous pouvez aussi vous rendre directement sur place pour en faire l'achat. Si vous avez conservé votre carte de l'été dernier, vous devez payer votre cotisation annuelle en ligne et la réactivation de votre carte se fera à distance par le Service.

- Résident : 15 \$/année
- Non-résident : 22,50 \$/année

L'ouverture des terrains est prévue vers la fin avril, en fonction de la température. Vous pourrez profiter de 4 terrains lignés pour le tennis et le pickleball. Les lumières seront allumées selon les périodes suivantes :

- Fin avril au 31 août : fermeture à 22 h.
- 1^{er} septembre à la fin de la saison : fermeture à 21 h.

Notez que si les lumières ne sont pas allumées à votre arrivée et qu'elles sont nécessaires à votre match, vous devez entrer à l'intérieur du chalet de service pour les activer. Notez également que toutes les puces seront désactivées à la fin de la saison, soit vers la fin d'octobre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer au 450 587-5901, poste 201 ou à info@ville.contrecoeur.qc.ca.

COURS DE TENNIS

Présenté par Académie FIT3nnis

Cours juniors - récréatif

5 à 14 ans

Les samedis, du 6 mai au 10 juin (6 semaines)

9 h à 10 h : pour les 5 à 7 ans

10 h à 11 h : pour les 8 à 10 ans

11 h à 12 h : pour les 11 à 14 ans

Coût : 50 \$ pour le 1^{er} enfant; 25 \$ pour le 2^e enfant d'une même famille.

Maximum : 12 personnes par groupe

Inscription : jusqu'au jeudi 4 mai, 12 h.

Cours adultes - récréatif

15 ans et plus (niveaux débutant et intermédiaire)

Niveau débutant : 18 h à 19 h 30

Niveau intermédiaire : 19 h 30 à 21 h

Les lundis et mercredis : 8, 10, 15 et 17 mai.

Coût : 100 \$

Maximum : 6 personnes par groupe

Inscription : jusqu'au jeudi 4 mai, 12 h.

Matches organisés (3 rondes de 35 min) pour les 15 ans et plus

Activité réservée aux personnes qui savent déjà jouer en simple et en double. Balles fournies.

Les lundis, du 5 juin au 7 août, de 19 h à 21 h.

Coût : 65 \$, ou 10 \$/semaine (réservation sur place)

Maximum : 16 personnes

Inscription : jusqu'au 1^{er} juin, 12 h.

Cours privés

Contactez l'entraîneuse au 450 808-7545.

Procédures en cas de pluie

S'il pleut ou qu'un fort pourcentage de pluie est annoncé, l'entraîneuse avisera les participants (ou les parents des participants) par courriel, maximum une heure avant le cours. Il est de la responsabilité des joueurs (ou parents de joueurs) de vérifier leur boîte courriel avant chaque cours (ne pas oublier de vérifier dans les courriels indésirables). Une publication Facebook sera aussi faite sur la page de l'Académie FIT3nnis. En cas de pluie, le cours est reporté à la fin de la session.

ACADÉMIE
FIT3NNIS



Parcs et espaces verts (suite)



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE

Parc Antoine-Pécaudy (1500, rue des Saules)

Les citoyens peuvent, durant tout l'été, pratiquer plusieurs sports sur la patinoire multifonctionnelle comme le hockey balle, le roller hockey, la crosse et le basketball.

Pour réservation exclusive de ce plateau, communiquez avec le Service loisir et culture au 450 587-5901, poste 205.



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

JEUX D'EAU

Parc Antoine-Pécaudy (1141, rue des Chênes)
Parc Amable-Marion (4690, rue Olivier-Gloutnez)

Dès les premières vagues de chaleur, petits et grands pourront profiter des jeux d'eau de la Ville de Contrecoeur aux parcs nommés ci-dessus. Les citoyens pourront se rafraîchir et s'amuser sous les jets d'eau tout l'été.

- Ouverture : début juin au 31 août : 9 h à 21 h
- Septembre : 9 h à 17 h ou selon dame nature

SKATEFEST

Dimanche 10 septembre 2023
De 13 h à 17 h

La Ville de Contrecoeur en partenariat avec la Maison des Jeunes de Contrecoeur sont fiers de présenter le Skatefest 2023. Le tout sera animé par l'équipe de Technical Skateboard.

Activités qui auront lieu lors de cette journée :

- initiation au skate;
- compétition amicale sans inscriptions;
- démonstrations;
- prix de présence.



Crédit photo : Lemayportrait et Technical Skateboards

PARC DE PLANCHES À ROULETTES

Parc Antoine-Pécaudy (1500, rue des Saules)

Le parc de planches à roulettes est situé tout près de la Maison des Jeunes de Contrecoeur. Les structures en acier offrent différents niveaux pour mettre au défi les planchistes qui pourront y faire des acrobaties. Le parc est fait en béton et est très vaste tout en étant éclairé.

LIGUES DE BALLE DONNÉE

Parc Antoine-Pécaudy (1141, rue des Chênes)

- **Ligue de balle donnée amicale des Cœurs-Vaillants (novice)**
Les lundis soir à compter du 29 mai, de 19 h 30 à 21 h. Pour information ou inscription, contactez Marilyse Marchand à marilysemarchand@icloud.com.
- **Ligue de balle donnée LBJ Contrecoeur (masculin calibre E)**
Les mardis et jeudis à compter du 9 mai, de 19 h à 23 h. Pour information ou inscription, contactez Martin Guinard à lbjcontrecoeur@gmail.com.
- **Ligue de balle donnée mixte Contrecoeur (tous niveaux, 18 ans et plus)**
Les mercredis à compter du 3 mai, de 19 h 15 à 22 h 30. Pour information ou inscription, contactez Mathieu Rossignol à lbdmcontrecoeur@gmail.com.

BASEBALL MINEUR

Pour informations : Sébastien Fex | 514 668-8143 ou Seb_fex@hotmail.com
Inscriptions en ligne au www.ababr.net.



DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE LOISIR

Une piste de pumtrack

Une piste de pumtrack sera aménagée ce printemps au parc Henri-Lacroix (4550, rue L'Heureux). Il s'agit d'une piste à rouleaux pour les vélos composée de bosses arrondies et de virages relevés. La piste servira aussi aux BMX, trottinettes, planches à roulettes et patins à roues alignées. L'an dernier, la Ville de Contrecoeur avait obtenu une subvention de 100 000 \$ du gouvernement du Québec pour le remplacement des modules de jeux et l'aménagement d'une piste de pumtrack dans ce parc.

Un quai flottant

Les amateurs de kayak et de planches à pagaie pourront profiter d'un quai flottant de plus de 12 mètres de long aux abords du majestueux fleuve Saint-Laurent au parc Cartier-Richard (4752, route Marie-Victorin). Cette nouvelle infrastructure sera dotée d'un débarcadère pour faciliter l'embarquement et le débarquement.

Un abri solaire

Un espace ombragé fera le plaisir des citoyennes et des citoyens qui fréquentent le parc Antoine-Pécaudy (1141, rue des Chênes). Un abri solaire d'une dimension de près de 10 mètres par 10 mètres sera installé cet été près des jeux d'eau.



Crédit : Carollanne Lamontagne photographe

À votre bibliothèque

Pour vous inscrire à l'une ou l'autre des activités :

activites.biblio@ville.contrecoeur.qc.ca ou 450 587-5901, poste 238

ACTIVITÉS JEUNESSE

ATELIERS BRICOLAGE

« SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES »

Dimanche 7 mai, 10 h à 11 h | 3 à 8 ans

Inscription à partir du 9 avril

Résident : gratuit / Non-résident : 3 \$

Places limitées

Souligne avec nous la fête des mamans! Nous fabriquerons un bricolage que tu pourras offrir.



« SPÉCIAL FÊTE DES PÈRES »

Dimanche 11 juin, 10 h à 11 h | 3 à 8 ans

Inscription à partir du 14 mai

Résident : gratuit / Non-résident : 3 \$

Places limitées

Pour la fête des papas, viens confectionner avec nous un bricolage que tu pourras offrir.

DE BELLES ACTIVITÉS POUR TOI CET ÉTÉ!

Ces activités gratuites auront lieu à la bibliothèque.

Inscris-toi aux activités de ton choix au moins une semaine à l'avance.

Places limitées

6 juillet 18 h 30 à 19 h 30	Activité de jardinage (5 à 10 ans) Deviens un jardinier en herbe avec nous.
13 juillet 18 h 30 à 19 h 30	Activité de cuisine (6 à 10 ans) Transforme-toi en apprenti cuisinier et cuisine des recettes simples et délicieuses.
20 juillet 18 h 30 à 19 h 30	Activité de peinture (5 à 10 ans) Viens découvrir les plaisirs de la peinture!
10 août 18 h 30 à 19 h 30	Bricolage créatif (5 à 8 ans) Confectionne un bricolage créatif.
17 août 18 h 30 à 19 h 30	Bricolage créatif (5 à 8 ans) Confectionne un bricolage créatif.
24 août 18 h 30 à 19 h 30	Heure du conte « Spécial été » (3 à 7 ans) Apporte ta couverture préférée! Activité extérieure si la température le permet.



RALLYE LITTÉRAIRE POUR LES 7 À 14 ANS

Du 20 juin au 26 août

Tu es invité à venir emprunter un livre « surprise » correspondant à ton groupe d'âge. Ces livres sélectionnés et emballés par le personnel de la bibliothèque seront disponibles durant tout l'été au comptoir de prêt. Pour participer au concours, fais ta lecture et réponds à un court questionnaire qui accompagne le livre et rapporte-le à la bibliothèque. Chaque questionnaire complété donnera droit à une participation au tirage. Seulement une mauvaise réponse sera acceptée par questionnaire.

Participe autant de fois que tu veux!

Groupes d'âge : 7 à 8 ans
9 à 10 ans
11 à 12 ans
13 à 14 ans

Tirage : le 5 septembre

Prix à gagner : un jeu de société



GAGNANTS DU CONCOURS « DÉCORE NOTRE SAPIN »

Félicitations à Aurélie et James!

Le tirage de deux jeux de société a eu lieu le 20 décembre dernier parmi tous les participants.



Aurélie Proulx
6 ans

James Carrier
8 ans

La bibliothèque reçoit une aide financière du ministère de la Culture et des Communications pour le développement de ses collections.

À votre bibliothèque (suite)

ACTIVITÉ POUR ADULTES

TENDANCES FUTURES EN HORTICULTURE

13 avril 2023 | 19 h à 20 h 30
Les billets sont disponibles à la bibliothèque à partir du 16 mars au coût de 5 \$
Places limitées



L'environnement sera de plus en plus au cœur des nouvelles tendances qui touchent l'horticulture, le jardinage et les gestes quotidiens. Le souci grandissant de la population à propos de sa qualité de vie, de l'eau que nous buvons, de l'air que nous respirons, des aliments que nous mangeons, fera que les pratiques horticoles devront en tenir compte. Bien que ce soit déjà commencé, ces tendances s'accroîtront et les informations deviendront de plus en plus accessibles.

Conférence présentée par **Serge Fortier, consultant en paysages écologiques.**

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR



Le 23 avril, soulignez la **Journée mondiale du livre et du droit d'auteur** en découvrant les œuvres de nos autrices et auteurs sur les tablettes de votre bibliothèque municipale.

Profitez de la période estivale pour les encourager, vous aurez sûrement un coup de cœur!

Autrices et auteurs de Contrecœur :

- Bernadette Renaud (littérature adulte et jeunesse)
- Bruno Hébert (littérature adulte)
- Gabriel Laguë (littérature adulte)
- Yves Bouthillette (littérature adulte)
- Kathy S.K. (littérature adulte)
- Philippe Mollé (livres pratiques)
- Andréanne Létourneau (livres pratiques)
- Valérie Fiset-Sauvageau (littérature jeunesse)

Pour connaître les titres disponibles à la bibliothèque, consultez la liste « Autrices et auteurs locaux » dans le catalogue de la bibliothèque.

Horaire de la bibliothèque

	Avant-midi	Après-midi	Soirée
Dimanche*	Fermé	13 h à 17 h	Fermé
Lundi	Fermé	Fermé	Fermé
Mardi	9 h à 12 h	13 h à 17 h	18 h à 20 h
Mercredi	Fermé	13 h à 17 h	18 h à 20 h
Jeudi	9 h à 12 h	13 h à 17 h	Fermé
Vendredi	Fermé	13 h à 17 h	18 h à 20 h
Samedi	9 h à 13 h	Fermé	Fermé

*Du 15 juin au 14 septembre, la bibliothèque est fermée le dimanche.



Credit: Carollaine Lamontagne photographe

GRAINOTHÈQUE

La grainothèque est de nouveau disponible à la bibliothèque!

Ce principe de partage est simple : les gens passent prendre des graines, les font pousser, récoltent les nouvelles graines, les font sécher et les apportent à la grainothèque afin de les rendre disponibles à d'autres qui feront de même.

Des dépliants sont disponibles sur place afin d'expliquer le projet, ainsi que des suggestions de lecture que vous pouvez emprunter.

HOMMAGE À LA LITTÉRATURE AUTOCHTONE

L'initiative **En juin, je lis autochtone!** vise à montrer l'effervescence et la diversité des littératures autochtones tant sur le plan des genres littéraires, des communautés d'appartenance, des sensibilités poétiques et politiques que des langues.

La bibliothèque vous invite à découvrir cette riche littérature. Pour des suggestions de lecture, consultez la liste de titres Je lis autochtone disponible dans le catalogue de la bibliothèque.





FORMATIONS GRATUITES EN COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

La bibliothèque s'associe au projet AlphaNumérique afin de permettre à toutes et à tous de développer des compétences numériques. Que vous soyez novice en informatique ou que vous ayez simplement besoin d'actualiser vos connaissances, AlphaNumérique met à votre disposition gratuitement des formations et des exercices interactifs adaptés à votre niveau.

Les ateliers sont donnés sous la forme de webinaires ou de classes virtuelles interactives.

Pour de plus amples renseignements et pour connaître le calendrier des ateliers disponibles, consultez le site www.alphanumerique.ca

MAGAZINES NUMÉRIQUES

Vous êtes abonné à la bibliothèque? Accédez gratuitement à plus de 7 000 magazines numériques, des plus populaires aux plus spécialisés dans de nombreuses catégories: bien-être, santé, ados, sports, célébrités, histoire, voyage, nature, culture, loisirs, mode, etc.

Découvrez une offre québécoise et canadienne en français et en anglais, en plus du catalogue anglophone et international le plus complet dans 60 langues : espagnol, portugais, allemand, italien, japonais, chinois, suédois...

Accédez à BibliMags à partir du catalogue de la bibliothèque ou au <https://biblimags.ca>



pretnumerique.ca

COLLECTION NUMÉRIQUE

La collection numérique de la bibliothèque comprend plusieurs ressources consultables en tout temps. Parcourez-la!

Accédez à la collection numérique à partir du catalogue de la bibliothèque et de votre dossier d'abonné.

www.ville.contrecoeur.qc.ca

Faites également votre choix de livres numériques parmi plus de 3 300 titres disponibles à partir de la plateforme Prenumerique.ca.

Téléchargez l'application, c'est simple et rapide!

Vous avez consulté la rubrique d'aide de Prenumerique.ca, mais n'avez pas réussi à télécharger votre premier livre? Prenez rendez-vous avec nous et nous pourrions vous apporter du soutien.

450 587-5901, poste 241.

PROGRAMME UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Ce programme offre aux nouveaux parents de Contrecoeur qui abonnent leur bébé à la bibliothèque la trousse du parfait bébé-lecteur. Tous les bébés de moins d'un an sont admissibles.

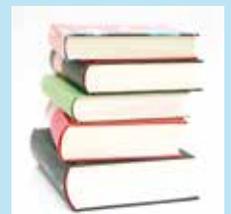
En savoir plus au www.unenaissanceunlivre.ca



VENTE DE DOCUMENTS USAGÉS

Du 21 juin au 22 août

L'argent amassé servira à ajouter un très beau livre de contes à la trousse du bébé-lecteur offerte aux nouveaux bébés de Contrecoeur inscrits au programme *Une naissance, un livre*.



PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Pour vous amuser en famille ou entre amis durant les longues journées de pluie, passez faire votre choix parmi notre collection de près de 250 jeux de société disponibles pour le prêt!

Avis aux usagers : le retour des jeux n'est pas permis à partir de la chute à documents. Les jeux doivent être rapportés au comptoir de prêt aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Vie collective

PARTENAIRES DU MILIEU



Le CAB, situé au 4956, rue Legendre, assure une présence prépondérante dans la communauté et répond à de multiples besoins pour une grande partie de la population. Voici un aperçu des nombreux services.

NOUVEAUTÉ!

Ouvert le jeudi de 10 h à 20 h et le samedi de 9 h 30 à 15 h 30!

MILIEU DE VIE

Les après-midis ludiques du CAB se veulent un lieu de rencontre chaleureux pour échanger et se divertir au sein de nos locaux ainsi qu'un lieu d'écoute, d'informations et de références si besoin. C'est un endroit avec de l'animation, une table de billard et des jeux de table. Une collation et du café sont fournis. Venez rencontrer notre nouvelle intervenante. Elle est présente du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. Surveillez notre page Facebook et notre site Internet pour tous les détails.

DÎNERS COMMUNAUTAIRES MENSUELS

Les dîners communautaires du CAB auront lieu au Centre multifonctionnel de Contrecœur (475, rue Chabot) les mardis 18 avril, 16 mai et 6 juin 2023.

Le dîner inclut soupe, salade, repas principal, dessert, thé ou café. Les billets sont en vente au coût de 10 \$ au CAB ou au local de cuisine (4865, rue Legendre).

LA POPOTE ROULANTE

La popote roulante a lieu tous les lundis. Le repas inclut soupe, repas principal (il y a toujours deux choix) et dessert. Le coût d'un repas est de 7,50 \$ s'il est livré ou de 7 \$ si vous allez le chercher à la cuisine du CAB (4865, rue Legendre). Pour commander, il suffit de téléphoner à la cuisine au 450 587-7059 du lundi au vendredi.

CLINIQUE D'IMPÔT

Le service d'impôt pour les familles à faible revenu se poursuit jusqu'au 27 avril 2023. Pour profiter de ce service, vous devez vous présenter au 4956, rue Legendre, le mardi ou le jeudi entre 9 h et 11 h 30. Ce service est offert au coût de 10 \$.

SERVICE DE TRANSPORTS MÉDICAUX ET DE PETITES COURSES

Le CAB offre le service de transports médicaux. La réservation doit être faite 24 heures à l'avance et le coût est de 0,47 \$/km. Pour ce qui est du transport pour les petites courses, 3 endroits maximum, à Contrecœur seulement, le prix est de 8 \$. Pour plus d'informations ou pour réserver, téléphonez au 450 587-8227.

BÉNÉVOLAT AU CAB

Vous avez envie de faire une différence dans votre communauté, venez nous rencontrer, nous saurons vous guider dans ce processus. Présentement, le CAB est à la recherche de personnes pour le tri, les visites d'amitié et pour aller à l'écocentre. Si vous êtes intéressé : 450 587-8227. Bienvenue à tous et au plaisir de vous rencontrer!

LES DONNÉS

Vous souhaitez aider votre prochain et donner une 2^e vie à vos vêtements et/ou articles? Voici un aide-mémoire! Est-ce que les vêtements sont tachés, troués ou dégagent une mauvaise odeur? Est-ce qu'il manque des boutons? La fermeture éclair est-elle défectueuse? La semelle des souliers est-elle décollée? La vaisselle est-elle en mauvais état? Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, S.V.P. aidez-nous et disposez vos articles dans vos ordures ménagères ou allez les porter directement à l'écocentre. Le fait d'apporter des dons qui ne nous servent pas n'est pas utile puisque ce sont nos bénévoles qui doivent les apporter à l'écocentre. Merci de leur faciliter la tâche en gérant mieux vos dons, car ceux-ci sont très importants pour nous. Merci de votre collaboration.

HEURES D'OUVERTURE ESTIVALES (du 1^{er} juin au 2 septembre)

Lundi au mercredi : 9 h à 15 h
Jeudi : 9 h à 17 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Samedi : 9 h 30 à 15 h 30

Vous avez des questions ou vous avez besoin d'informations?

- 450 587-8227
- info@cabcontrecoeur.ca
- www.cabcontrecoeur.ca
- Facebook : @cabcontrecoeur

CERCLE DE FERMIERES CONTRECŒUR



Pour un après-midi de plaisir, venez nous rejoindre au Centre Aristide-Arpin situé au 272, rue de l'Église.

Dates : 23 avril, 7 mai, 28 mai et 11 juin, de 13 h à 16 h

• SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK POUR LES MISES À JOUR.

Notez que les personnes mineures ne seront pas admises. Tous les achats de cartes et produits de la cafétéria devront être faits en argent comptant.

Bienvenue à tous!



MISSION : OFFRIR DES OUTILS ET PISTES DE RÉFLEXION EN MATIÈRE AGROALIMENTAIRE.

606, rue Saint-Antoine, Contrecœur
Téléphone : 450 846-4779
info@notreassiette.com
Suivez-nous sur notre page Facebook!



COLONIE SAINTE-JEANNE D'ARC

Tu es une fille qui aime avoir du fun et tu as entre 6 à 16 ans?
Tu as envie de profiter d'un séjour en pleine nature, de découvrir de nouvelles choses et de vivre des moments magiques avec des filles de ton âge?

La Colonie Sainte-Jeanne d'Arc est LE camp de vacances auquel tu veux aller!

EN PLUS durant ton séjour tu pourras garnir ta garde-robe gratuitement en magasinant à notre belle friperie!

BONNE NOUVELLE : les inscriptions sont en cours!

Seras-tu exploratrice, créative, aventurière ou encore aspirante monitrice ?

On t'attend!

Inscris-toi en ligne : www.csjd.qc.ca

Plaisir et fous rires GARANTIS!

Pour informations : 450 743-8265

ou administration@csjd.qc.ca

Programme d'accessibilité financière disponible

La Colonie Sainte-Jeanne d'Arc

Camp de vacances pour jeunes filles
de 6 à 16 ans

Séjours de 6 ou 9 nuits



Inscriptions en
ligne dès le
23 janvier

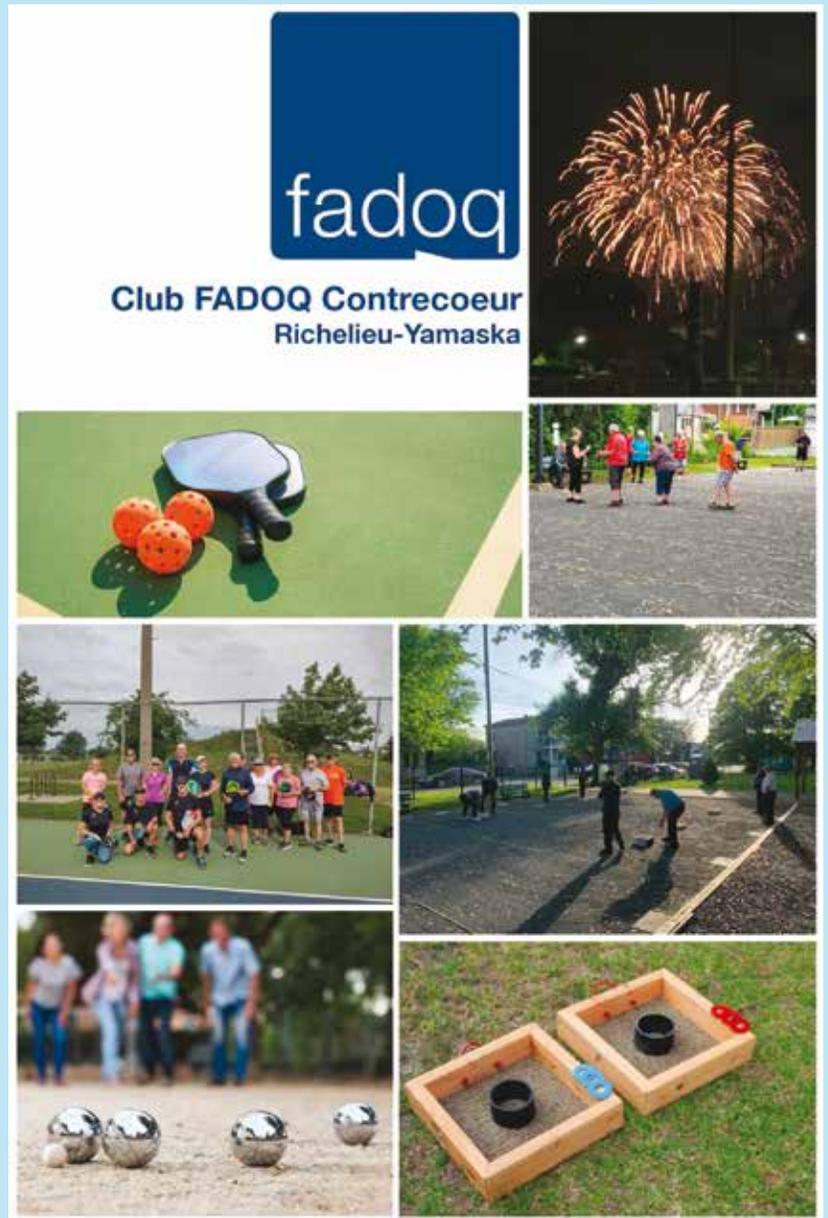
www.csjd.qc.ca

Viens te faire
des amis, vivre
plein d'aventures
et d'expériences
memorables!

25%
de rabais offerts par la ville de
Contrecoeur à ses résidents!

450 743-8265 Contrecoeur

Programme d'accessibilité financière disponible



CLUB FADOQ CONTRECŒUR

Le Club est situé au local 202 du Centre multifonctionnel de Contrecoeur au 4865, rue Legendre. Le numéro de téléphone pour nous joindre est le 450 587-5705.

Calendrier des activités pour l'été 2023

- Pétanque, pickleball et rondelles à lancer (washer).
- Club de marche et voyages organisés (si assez de participants).

Le Club FADOQ Contrecoeur est un groupe de bénévoles qui organise des activités et administre le club. Si vous le désirez, vous pouvez vous impliquer, c'est très enrichissant.

Être membre de la FADOQ

La FADOQ n'est pas là seulement pour vous offrir des activités et des jeux! C'est une organisation qui effectue des représentations auprès de différentes instances dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

De nombreux rabais sont disponibles grâce à la carte de membre. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : Club FADOQ Contrecoeur. Pour en savoir plus sur nos activités et devenir membre (prix de la carte 25 \$ par année), laissez un message au 450 587-5705 et quelqu'un vous rappellera rapidement.

Vie collective

PARTENAIRES DU MILIEU (suite)

16^e ÉDITION DES DIABLERIES DE CONTRECŒUR



Une programmation revampée et plusieurs nouveautés au menu en 2023!

Le comité organisateur des Événements Diable au cœur est à pied d'œuvre depuis déjà quelques mois pour préparer la prochaine édition de son festival mettant à l'honneur la légende de la chasse-galerie. Une chose est certaine : les festivités seront de retour en force cette année avec une programmation sans aucun temps mort!

Inscrivez dès maintenant à votre agenda la semaine du 5 au 12 août, car le festival contrecœurois s'échelonne non pas sur deux jours, mais bien sur sept jours! C'est le moment de prendre des vacances et de venir festoyer avec nous lors de nos différentes activités s'adressant à toute la famille.

Pour ne rien manquer de nos nouveautés et exclusivités, suivez-nous sur notre page Facebook Les Diableries de Contrecœur ou sur notre compte Instagram @diableriescontrecœur.



Crédit : C. Carollanne Lamontagne photographe

SAVIEZ-VOUS QUE LE PARC RÉGIONAL DES GRÈVES A UN LABO-BIO?

Nous tenons à remercier monsieur Pierre Noël d'avoir eu la brillante idée de ce beau plateau d'activités scientifiques.

Différentes activités seront offertes : des conférences et des ateliers.

Conférences les samedis de 10 h à 12 h

- **Herboristerie appliquée** (Plantes sauvages thérapeutiques)
Madame Anny Schneider | Le 8 avril de 10 h à 12 h | 24,75 \$
- **La biodynamie appliquée à l'horticulture**
(Cultiver son jardin en s'associant avec la lune)
Enracin'art | Le 22 avril de 13 h à 14 h 30 | 26,25 \$

Ateliers naturels de création

- **Peinture sur toile à l'aide de la technique de fragmentation d'oiseaux**
Madame Ani Müller | Le mardi 16 mai de 19 h à 21 h | 26,75 \$
- **Fabrication de savons naturels**
Bonne femme Demers | Le mardi 30 mai de 19 h à 21 h 30 | 66 \$
- **Photographie d'oiseaux**
Monsieur Mario Cloutier | Le samedi 3 juin de 8 h à 11 h | 25,95 \$ incluant les photos instantanées
- **Utilisation des herbes aromatiques**
Bonne femme Demers | Le mardi 13 juin de 19 h à 21 h | 66 \$

Activités scientifiques à venir

Événements sur les insectes avec l'AEAQ | Le 3 juin, le 15 et le 16 juillet 2023.
Et plus encore !

Activités nautiques

Prêt d'équipements Invent'air (Équipements de plein air)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet au www.parcregionaldesgreves.com ou téléphonez-nous au 450 780-5731.



Spectacles annuels : le samedi 27 mai 2023 à 20 h et le dimanche 28 mai 2023 à 13 h au Centre multifonctionnel (475, rue Chabot, Contrecœur)

EXPRESSIO CÉLÈBRE ENFIN SES 10 ANS!

Après avoir été contraints de mettre sur pause pendant trois ans les spectacles annuels, les choristes de Expressio vous convient à un spectacle comme on n'en a pas vu depuis un bout de temps.

Le chœur Expressio, fondé en 2012, est dirigé par Éric Bernier et regroupe plus d'une trentaine de choristes provenant de Contrecœur, de Sorel-Tracy, de Verchères, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Marc-sur-Richelieu et des environs.

Place à un répertoire qui vous fera oublier la grisaille des dernières années, car la programmation d'Expressio est diversifiée! Elle regroupe plusieurs pots-pourris et collages de chansons du répertoire québécois, français et anglais. Les choristes, passionnés par la musique et le chant, vous présenteront avec beaucoup de plaisir ce spectacle dans une ambiance festive, accompagnés d'André Lacombe et ses musiciens!

Restez à l'affût, la promotion de la vente des billets commencera bientôt pour ce concert tant attendu.

Merci à notre fidèle public de sa présence et à nos précieux commanditaires pour leur soutien! Vous contribuez tous au développement culturel!

Informations :

expressio@hotmail.ca ou www.facebook.com/ensemblevocalexpressio

Vie collective

PARTENAIRES DU MILIEU (suite)

Capsule
historique

LES DESSOUS DU JUMELAGE DE CONTRECŒUR AVEC SAINT-CHEF

On sait que le jumelage de deux villes est habituellement initié par un maire qui prend contact avec son vis-à-vis pour en lancer l'idée. Dans le cas de notre ville, c'est Pierre Grataloup, maire de Saint-Chef en France, qui l'entreprend en 1971. Cette année-là, Georges Tétreault, alors maire, et son épouse Suzanne Parmentier, profitent d'un voyage pour rencontrer M. Grataloup à Saint-Chef. Les années suivantes (de 1972 à 1974) verront s'officialiser le jumelage entre la ville d'origine de M. Antoine Pécaudy de Contrecœur et celle de son pays d'adoption.

En amont de toutes ces démarches, on doit savoir que c'est une toute jeune fille de Contrecœur qui fut l'étincelle involontaire de l'événement. **Johanne Tétreault**, alors élève de sixième année à l'école Lenoblet-Duplessis, avait participé à une activité scolaire qui consistait à choisir un correspondant parmi une liste fournie par son professeur. Johanne avait, par hasard, choisi **Dominique Féraud**, une jeune citoyenne de Fos-sur-Mer, dans le Midi de la France. À l'été de 1971, Dominique est venue passer des vacances au pays et pendant son séjour à Contrecœur, Johanne l'invita à rencontrer son oncle, le maire. C'est alors que Georges Tétreault, apprenant que le père de Dominique est lui-même maire de sa ville, lui demanda de trouver, par l'intermédiaire de celui-ci, les coordonnées de Saint-Chef et de son maire. C'est donc Dominique qui initia la rencontre des deux magistrats. Et elle fut tellement active lors du processus qu'on la retrouve sur plusieurs photos prises dans le contexte du jumelage.

Depuis ce temps, de nombreux échanges ont lieu entre les maires et mairesses des deux villes et plusieurs citoyens de Contrecœur peuvent témoigner de l'accueil chaleureux reçu là-bas, dont le conseiller municipal Claude Dansereau, lorsqu'il s'y est arrêté l'été dernier.

Cinquante ans après le début de leurs échanges, Johanne et Dominique entretiennent toujours une correspondance assidue et restent en grande amitié.

Rappelons ici **une belle anecdote** qui s'est déroulée lors de la visite d'un couple de Saint-Cheffois : Un dimanche matin de l'été 1990, lors de la messe célébrée à l'église Sainte-Trinité, le curé Poisson, ayant été mis au courant de la présence des visiteurs, leur souhaita la bienvenue parmi nous. Aussitôt, Raymond Godin, organiste attiré, attaqua la Marseillaise, à la grande surprise de tous et au ravissement ému de nos visiteurs!



Photo : archives de Suzanne Parmentier

Photo datant du 11 juillet 1972 et prise dans La Grand'Chana, maison alors en ruine de M. de Contrecœur. De gauche à droite, M. Catin-Bazin, député du département de l'Isère, Pierre Grataloup, maire de Saint-Chef, Georges Tétreault et Dominique Féraud.

La société d'histoire de Contrecœur

Pour nous écrire ou devenir membre de la société : histoire.contrecoeur@gmail.com



PARRAINAGE
CIVIQUE
DE LA VALLÉE-
DU-RICHELIEU

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu est à la recherche de bénévoles désirant vivre une expérience enrichissante par le biais du jumelage avec une personne présentant soit une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme. Ce type de bénévolat a pour but d'agrémenter la qualité de vie des membres afin de les aider à s'intégrer activement à la vie publique. Les activités peuvent être variées : marche, sortie au cinéma, jeux de société, magasinage, popote, restaurant, etc. Ces activités ont pour objectif de favoriser l'intégration, la valorisation et l'estime de soi des filleul(es). Nous recherchons également des bénévoles pour le soutien logistique aux activités. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 450 464-5325 ou par courriel à info@pcvr.ca.

Site web : www.pcvr.ca

Facebook : Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

Vie collective

ACTIVITÉS



Fête nationale

Le Comité organisateur de la Fête nationale de Contrecoeur vous attend pour célébrer le 23 juin prochain dès 16 h à la place François-De Sales-Gervais. Vous avez le goût de vous impliquer, écrivez-nous à info.fncontrecoeur@gmail.com. On est une belle gang!



FÊTE DES VOISINS

Vous avez envie de mettre de la vie dans votre quartier? Pourquoi ne pas organiser une Fête de voisins afin de réunir votre voisinage? Les membres du conseil municipal vous invitent à profiter de ce programme offert toute l'année. Il a pour but d'encourager les relations de bon voisinage et de contribuer aux rapprochements interculturels ou intergénérationnels tout en augmentant l'implication citoyenne dans la communauté.

Le programme permet également d'améliorer le sentiment de sécurité et d'appartenance envers la communauté, de développer le respect, la solidarité et l'entraide auprès des participants.

Les citoyens qui souhaitent mettre en place cette activité doivent être âgés de 18 ans et plus, remplir le formulaire en ligne et le déposer au secrétariat du Service loisir et culture au minimum 10 jours ouvrables avant la date prévue de la fête.

Remplir le formulaire de demande en ligne au www.ville.contrecoeur.qc.ca/services-aux-citoyens/loisirs-culture/fete-des-voisins.

Une allocation financière de 100 \$* et des équipements logistiques sont fournis par la Ville de Contrecoeur comme des barrières de rue, des bacs de déchets et de récupération, des cônes, etc.

Comment faire pour réaliser une Fête de voisins?

- Mettre en place un comité organisateur composé d'au moins deux résidents du voisinage âgés de 18 ans et plus;
- Respecter les règlements municipaux (boisson alcoolisée, feu de joie, fermeture de rue...);
- Ne pas réaliser une activité à but lucratif;
- Inviter les voisins d'un segment complet de rue;
- *Fournir les photos de l'évènement après sa réalisation.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES DU 15 AU 21 MAI 2023

GRANDE MARCHÉ DE LA FAMILLE DE CONTRECŒUR ÉDITION CIRQUE (CARNAVAL)

APPROCHEZ! APPROCHEZ!

Venez participer à l'incroyable Grande marche de la famille de Contrecoeur!

Rendez-vous dès 10 h au parc Antoine-Pécaudy (1141, rues des Chênes), le samedi 13 mai prochain.

Enfilez vos espadrilles, vos plus beaux costumes d'artistes du cirque pour vous joindre à nous et marcher en l'honneur de la FAMILLE. Par la suite, apportez votre lunch pour pique-niquer en plein air et vous amuser.

PROGRAMMATION DE LA JOURNÉE

- 10 h** Départ de la marche du parc Antoine-Pécaudy
- 10 h 45** Départ du parc Joseph-Papin
- 11 h 30** Départ du parc Cartier-Richard
- 12 h** Retour au parc Antoine-Pécaudy (mot de bienvenue et pique-nique)

À compter de 12 h et jusqu'à 15 h, plusieurs activités seront offertes au parc Antoine-Pécaudy.

